

REVUE  
DE BRETAGNE  
ET DE VENDÉE.

TOME V.

5<sup>e</sup> Livraison. — Mars 1859.



NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 1.

1859.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

Les personnes qui ont souscrit directement à la *Revue*, sans user de l'intermédiaire des libraires correspondants, et qui n'auraient pas encore acquitté leur abonnement, sont priées d'en envoyer le montant, le plus tôt possible, par un mandat sur la poste à l'ordre de M. ÉMILE GRIMAUD, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION, PLACE DU COMMERCE, 1, A NANTES.

## TABLE DES ARTICLES.

|                                                                                                                                                                                                                          | <i>Pages</i> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| I. UN PORTRAIT DU XVII <sup>e</sup> SIÈCLE. — MADAME DES ARCIS, par <b>M. S. Ropartz</b> . . . . .                                                                                                                       | 169          |
| II. CHRONIQUES ET LÉGENDES DE LA VENDÉE MILITAIRE. — LES AVENTURES DU BONHOMME QUATORZE (fin), par <b>M. A. de Brem</b> . . . . .                                                                                        | 184          |
| III. NOTICES ET COMPTES-RENDUS. — VIE DE SAINT THOMAS BECKET, d'après l'ouvrage du Révérend <i>J.-A. Giles</i> , précédée d'une introduction de M. l'abbé <i>Darboy</i> , par <b>M. Eugène de la Gournerie</b> . . . . . | 215          |
| IV. POÉSIE. — SOUVENIRS DE BRETAGNE, par <b>M. le V<sup>te</sup> Charles de Nugent</b> . . . . .                                                                                                                         | 230          |
| V. COURRIER DE PARIS, par <b>M. Ulric Guttin-<br/>guer</b> . . . . .                                                                                                                                                     | 235          |
| VI. ETUDES BIOGRAPHIQUES. — MAHÉ DE LA BOURDONNAIS, par <b>M. le C<sup>te</sup> A. de Longpérier-<br/>Grimoard</b> . . . . .                                                                                             | 238          |
| VII. CHRONIQUE, par <b>M. Louis de Kerjean</b> . . . . .                                                                                                                                                                 | 251          |

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la *Revue de Bretagne et de Vendée* doit être adressé franco à M. ÉMILE GRIMAUD, secrétaire de la Rédaction, place du Commerce, 1, à Nantes.

## UN PORTRAIT DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE.

### MADAME DES ARCIS

(1656-1694).

#### I.

Dans ces dernières années, un écrivain puséiste, une femme, dit-on, a publié en anglais un livre intitulé : *Derrière les grilles des couvents de France*. Le titre seul était tout un succès. Franchir cette clôture monastique, barrière morale plus puissante aujourd'hui encore que les mitrailles mêmes qui la symbolisent, pénétrer sans violence et sans sacrilège dans ces asiles silencieux, qui ont pour tous l'attrait du secret, et pour un grand nombre l'attrait d'un mystère hypocrite ; c'est une vive satisfaction, sans aucun doute, pour les descendants des Anglais de Henri-VIII, comme pour les fils des Français de 93.

Or, cette libre entrée dans les plus profonds arcanes de la vie claustrale est un des revenants-bons des études archéologiques et des investigations patientes dans les archives et les chartriers. La découverte d'un dossier monastique intime, pour n'être pas très-rare, n'en est pas moins appréciée, et je ne fais pas difficulté d'avouer, en ce qui me concerne, que c'est une des choses dont je suis le plus friand.

Je ne me priverai pas du plaisir de consigner dans cette Revue les résultats d'une récente lecture de quelques fragments empruntés aux archives, aujourd'hui dispersées, du couvent de Montbareil de Guingamp.

Ce couvent fut fondé, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, par une colonie des Dames de la Charité du Refuge, congrégation née à Caen sous l'inspiration du célèbre P. Eudes, et spécialement vouée à la régénération des filles perdues. C'était la seconde maison bâtie en Bretagne par cet ordre éminemment utile, dans la création duquel le P. Eudes avait eu pour coopératrice une visitandine bretonne, Françoise-Marguerite Patin ; le premier refuge breton fut établi à Rennes en 1673.

Les archives du monastère de Guingamp, aujourd'hui, comme chacun le sait, transplanté à Saint-Brieuc, sont éparses en plusieurs lieux : le dépôt de la Préfecture des Côtes-du-Nord en possède quelques lambeaux ; j'en ai trouvé des liasses plus considérables chez des particuliers ; les vastes bâtiments de ce monastère ayant été convertis en prison avant d'être vendus nationalement, puis rachetés par les Filles de la Croix, qui y vivent aujourd'hui, il est merveilleux que les papiers dont je vais m'occuper aient survécu à ces diverses vicissitudes.

Toutes ces écritures se peuvent convenablement diviser en trois classes principales : 1<sup>o</sup> Les titres de propriété et les contrats de dot des novices, complètement insignifiants pour nous ; 2<sup>o</sup> les écritures relatives aux repenties, qui sont les plus nombreuses et sont beaucoup moins piquantes qu'on ne le pourrait croire ; 3<sup>o</sup> les papiers intimes de la communauté, qui dédommagent amplement des déceptions réservées à l'explorateur par les liasses de la seconde catégorie.

Il y a aux archives départementales des Côtes-du-Nord un bon nombre de lettres de cachet, adressées au refuge de Guingamp, et qui ne prouvent qu'une chose, c'est que les plus obscures pécheresses étaient honorées de ces signatures royales sur lesquelles les romanciers ont jeté tant de mystérieuse importance. Sur les cinquante lettres de cachet renfermées dans le carton de Montbareil, il y en a quarante qui frappent des prostituées de profession et du plus bas étage, à la requête de la police, et pas une ne porte un nom connu. J'avais eu un petit émoi, en lisant sur une des terribles pancartes la qualification de *femme du commissaire de police de Versailles*, et j'avais cru presque à une affaire d'Etat ; hélas ! en tournant le feuillet, je vis que la demoiselle était cloîtrée à la requête de Monsieur son mari et pour de simples affaires de ménage.

Dans une très-volumineuse correspondance privée, relative à l'entrée et à la sortie des pénitentes, même disette, sinon plus grande ; les lettres de cachet avaient au moins le mérite de l'autographe royal. Mais ce qui ressort avec un incomparable éclat de cet ensemble uniforme et monotone, c'est l'immense charité du sacerdoce et des nombreux chrétiens de toutes conditions, qui interviennent

dans ces négociations, non-seulement avec leur bourse, mais avec leur cœur. Je n'en puis citer ici que trop peu d'exemples, car je n'ai point encore atteint, à vrai dire, mon sujet, et il ne faut pas que je m'égare en ces préliminaires. Je ne saurais mieux choisir que ces deux billets de monseigneur de Kermorvan, évêque de Tréguier.

A Tréguier, ce 20 février 1747.

A LA RÉVÉRENDE, LA TRÈS RÉVÉRENDE MÈRE SUPÉRIEURE DE MONTBAREIL A GUINGAMP.

C'est de ma part, Madame, que l'on vous présente cette fille pour être placée parmi les pénitentes de Montbareil. Ses dérèglements et scandales m'ont engagé à la faire arrêter et conduire en lieu où elle les pleure et travaille à s'en corriger. Je souhaite que ce second voyage qu'elle fait chés vous soit plus efficace que le premier et devienne enfin salutaire à cette pauvre âme égarée que le libertinage dans lequel les troupes nouvellement arrivées à Tréguier l'ont replongée, perdroit sans espoir de retour. Je me charge de faire paier sa pension quand vous m'en aurez marqué le prix que je crois devoir être modique, cette pénitente étant forte et faite au travail. Je suis parfaitement, ma chère fille, votre affectionné père en Dieu,

Charles Guy, évêque comte de TRÉGUIER.

A Tréguier, le 27<sup>e</sup> novembre 1749.

La porteuse de cette lettre, Madame, est celle dont monsieur le recteur de Plouezoch vous parla en revenant de la mission de Saint-Gilles, et qui consentit volontairement d'aller passer un an chez vous, ce qui engagea MM. les Missionnaires de lever entre eux dix écus pour elle. Le dit recteur m'a remis la dite somme que je n'ay pas osé lui donner. Je vous la feray rendre quand je sauray qu'elle sera chez vous. Vous aurez la bonté de me mander comme elle se comportera pendant son année. Je suis avec considération, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Charles Guy, évêque comte de TRÉGUIER.

Je n'ai trouvé qu'un vieux religieux de Morlaix qui conseille de joindre, pour une ivrognesse émérite, aux méditations et aux sermons un peu de « nerf de bœuf. »

Les archives intimes des religieuses offrent, je l'ai dit, un plus vif

intérêt; les pièces qu'elles renferment sont de deux sortes : des circulaires adressées par chaque couvent à toutes les maisons de l'ordre pour notifier le résultat des élections et faire connaître les principaux événements; des notices nécrologiques qui sont intitulées : « *Extraits* » et qui étaient également adressées à tous les monastères.

Les circulaires sont charmantes. Les archives départementales n'en conservent que deux, écrites de Caen le 29 avril 1754 et le 7 mai 1756, et qui me laissent un vif regret de n'en avoir point trouvé, là ou ailleurs, aucune écrite par les sœurs de Montbareil.

Je ne résiste pas à la tentation de copier cette jolie anecdote : après avoir dit que, si quelques unes des pénitentes ne se repentent guère, d'autres et le plus grand nombre laissent espérer un vrai changement, la circulaire datée de Caen le 29 avril 1754 poursuit : « Plusieurs nous donnèrent cette satisfaction l'année dernière au sortir d'une retraite que les R. Pères Jésuites leur firent ensuite d'une mission qu'ils avoient faite dans notre ville, laquelle fut prolongée de quinze jours en faveur des communautés et autres personnes qui n'avoient pu assister aux prédications.

» Ces R. Pères nous accordèrent donc pour ces pauvres filles une retraite de cinq jours pendant lesquels elles avoient trois sermons suivis d'une bénédiction avec le Saint-Ciboire. Elles observoient exactement les autres exercices des missions. Vous jugés bien, nos très-chères sœurs, que nous en primes notre part avec bien de l'avidité; le chœur de nos pénitentes étant trop petit, nous fabriquâmes des tentes proches les fenêtres, ce qui donna le moyen à nos sœurs cuisinières d'y participer, sans rien obmettre de leurs occupations; elles apportoient leur pain à trancher, leur pois et fèves à écaler, leurs navets à gratter, etc.; de sorte qu'en se rassasiant spirituellement, elles travailloient à nous nourrir corporellement.

» Les prédications étaient des plus fortes et des plus touchantes; aucun vice n'y fut épargné, mais un surtout y fut développé d'une manière si naturelle qu'elle blessa les oreilles chastes et délicates de plusieurs : heureusement elles se trouvèrent sous les tentes, ce qui leur procura la facilité de prendre la fuite. Quelques-unes s'en repentirent, vu le récit que leur firent celles qui, étant moins farouches,

avoient demeuré constamment, sans s'émouvoir de quelques paroles grasses, qui n'eurent pas de suites, mais suivies d'un discours charmant : les fuyantes n'y furent pas reprises. »

Telles sont, d'un bout à l'autre, ces chroniques monastiques, pleines d'une gaieté douce, d'une familiarité noble, et d'un sel tout attique, quand elles ne sont pas remplies d'une émotion vraie, comme dans le récit de la mort du chapelain qui fut frappé d'apoplexie au seuil même du couvent, lorsqu'il venait y dire la messe. L'émotion seule et un certain mysticisme que j'apprécie beaucoup moins, règnent dans les notices nécrologiques ou « *extraits*. » Il y a un extrait entier et un fragment. Le fragment vient de je ne sais quel monastère et s'applique à une religieuse dont j'ignore le nom de famille et la patrie; car le commencement de la notice, et, à vrai dire, tous les détails biographiques font défaut; il ne reste qu'un exposé des sentiments dévotieux de la défunte, qu'en ma qualité de profane, je trouverais trop prolix. Grâce à Dieu, la notice intégralement conservée est, au contraire, riche de faits, et a de plus le mérite très-vivement senti par moi de s'appliquer à la fondatrice même du couvent de Guingamp, Madame la Vicomtesse des Arcis, connue dans le cloître sous le nom de sœur *Marie de l'Annonciation*.

Le présent écrit ayant pour but de faire connaître d'une manière générale les archives de Montbareil sur lesquelles j'ai pu mettre la main, et très-particulièrement la vie de Madame des Arcis, dont le nom me sert de titre, il me paraît que mon premier dessein est suffisamment rempli, et qu'il est opportun d'insister sur le second.

## II.

Monsieur Moisan, ou Moisant, grand-père de la sœur Marie de l'Annonciation, était sorti d'une notable famille de Rouen, proche parente de M. le Marquis de la Luzerne et de M. des Brieux. Après avoir été l'un des plus zélés partisans de la religion prétendue réformée, M. Moisan avait abjuré, et était compté parmi les meilleurs catholiques. Mais comme toute sa famille n'avait pas suivi son exemple et était encore calviniste, il quitta la Normandie et vint s'établir en Basse-

Bretagne, à Guingamp; il y épousa une demoiselle de Kergozou, vieille maison noble de Quimper-Guézennec. Quant à lui, on le trouve plus mêlé à la bourgeoisie qu'à la noblesse : il fut maire de Guingamp, et je le soupçonne de s'être adonné au commerce, où il fit fortune. Son fils aîné, qui prit le nom d'une de ses métairies, suivant l'usage universel du temps, et se fit appeler M. de Kervégan Moisan, épousa Mademoiselle de la Moissonnière, de haute bourgeoisie, et de robe, je crois. (1) De ce mariage naquit celle dont j'écris la vie.

« On la nomma Héléne sur les saints fonts de baptême, par lequel nom, dit la notice originale dans son mystique langage, le Saint-Esprit donna à connoître qu'il se dédioit l'âme et le cœur de cette enfant choisie pour porter et exalter la croix, comme sa sainte patronne, en tous les estats de sa vie. »

Lorsqu'elle n'avait encore que sept ou huit ans, Mademoiselle sa mère, femme d'un grand cœur, qui faisait son occupation ordinaire de la charité et de la piété, en quoi elle était imitée par son mari, vint à mourir, laissant plusieurs enfants, qui furent recueillis et élevés par Mademoiselle de la Moissonnière, leur grand'mère (2). Héléne fut traitée en enfant gâtée; mais comme sa nature la portait au bien par un penchant héréditaire et qu'elle n'avait autour d'elle que des exemples de vertu dans ses sœurs aînées et dans son aïeule, c'était, à la fois, la plus pieuse et la plus aimable des enfants gâtées. Les Ursulines venaient de s'établir à Guingamp; Mademoiselle de la Moissonnière était une des grandes bienfaitrices de la maison naissante et à cause de cela y faisait de fréquentes visites. Ces rapports journaliers donnèrent à sa petite-fille un goût si vif pour les religieuses qu'elle le prit pour une véritable vocation et en déclara son dessein à sa grand'mère, ce qui surprit et courrouça fort la bonne dame, malgré sa vertu, à tel point qu'elle défendit à Héléne toute relation avec les Ursulines. Cela n'eut pas d'autres suites.

(1) Charles Prédoné de la Moissonnière fut maire de Guingamp en 1625.

(2) Cette qualification de *Mademoiselle*, donnée en tout lieu par le manuscrit original à la grand'mère comme à la mère de madame des Arcis, confirme mes doutes sur son origine bourgeoise.

Quelque temps après la vieille grand'mère mourut, laissant de rechef Héléne orpheline, maîtresse d'une belle fortune et maîtresse d'elle-même, car M. de Kervégan, son père, était d'une douceur qui allait jusqu'à la faiblesse.

Une nièce de M. de Kervégan avait épousé le marquis des Arcis, gentilhomme de cour, d'une très-vieille famille de la Bretagne, dont le nom était de Cervon et que je suppose, ainsi que son frère dont je vais parler, de la suite du duc de Chaulnes. Héléne quitta la vie paisible de Guingamp et les habitudes graves de Mademoiselle de la Moissonnière, pour le bruit de Rennes et la vie toute mondaine de sa cousine, Madame la marquise des Arcis, chez laquelle elle alla demeurer. Elle se fit très-vite à ce nouveau milieu, et comme elle avait de la figure, de l'esprit et de la fortune, elle y eut de grands succès. Dès qualités si rares, et peut-être la dernière plus que toutes les autres, lui valurent les recherches empressées de M. le vicomte des Arcis, beau-frère de sa cousine. L'ouverture de ce mariage n'agréa point à M. de Kervégan : il lui paraissait d'une imprudence extrême, parce que les mérites de M. des Arcis étaient plus brillants que solides et que sa fortune ne répondait en aucune façon, ni à sa position dans le monde, ni surtout à son inclination à la grosse dépense, inclination à laquelle les goûts personnels de Mademoiselle de Kervégan, loin d'apporter aucun obstacle, devaient donner un nouveau stimulant. Mais l'amour-propre et la vanité de la jeune fille étaient tellement infatués de cette alliance, que, la faiblesse naturelle de son père aidant, elle eut bientôt triomphé des résistances et elle arracha à M. de Kervégan un consentement plein d'appréhensions et de tristesse, et qui lui faisait dire à ses amis :

« J'établis mon Héléne dans la cour; mais je crains qu'elle ne soit pas la plus heureuse de ses sœurs ! » Pressentiments qui se réalisèrent si cruellement par la suite !

Pendant huit ou dix ans, la vie de Madame des Arcis fut une fête non interrompue, dont le tourbillon ne lui laissa pas même le temps d'apercevoir les désordres de son mari. Elle eut à Rennes un train splendide et une table dont on vantait la délicatesse et la magnificence.

Cependant, un jour, malgré toutes les distractions et les éblouissements de son existence, la réflexion pénétra dans l'âme de la petite fille de la pieuse et austère Mademoiselle de la Moissonnière, et elle sentit dans son cœur un vide immense. C'était une radicale et complète conversion. Elle se mit sous la direction du P. Valentin, religieux carme très-renommé pour son habileté dans la conduite spirituelle, et y fit de si rapides progrès, que bientôt elle pensa comme une sainte et vécut de même. Ce changement dans toutes les habitudes de sa femme dût singulièrement étonner le Vicomte; mais il ne parait pas qu'il y mit obstacle, se contentant de mener pour sa part une existence toute indépendante, et, je n'ai pas besoin de le dire, toute différente de celle de la Vicomtesse.

La paix de cette nouvelle vie fut tout à coup troublée par une démarche que fit M. le Vicomte à la sollicitation d'un de ses amis, « l'aidant à prendre et à mettre en prison une personne à qui son ami voulait faire affront. Cette action, indigne du rang de ces gentils-hommes, d'avoir fait l'office d'huissier et sergent, parut si lâche et fit tant de bruit dans la ville de Rennes, qu'un chacun les blâmoit de cette bassesse : et M. des Arcis en conceut tant de honte et de confusion, qu'il résolut de quitter la Bretagne et s'en alla à Paris. »

Cette absence, qui devait sans doute être momentanée et ne durer qu'autant qu'il aurait été nécessaire pour calmer l'opinion justement blessée des suites extravagantes d'une débauche, devait avoir une influence considérable sur le sort de Madame des Arcis. En effet, à Paris, le Vicomte retrouva ses anciens amis, ses relations de la cour et de la ville, et comme c'était un caractère léger et vaniteux, et qui n'avait jamais calculé, il se laissa facilement entraîner à mettre en oubli les graves considérations de fortune qui l'avaient autrefois déterminé à prendre un emploi en province, et il se décida à revenir à la cour, pour laquelle il lui parut qu'était fait seulement un homme de sa naissance et de son mérite. Il se défit donc de ses charges en Bretagne et manda à la Vicomtesse qu'elle eût à venir le rejoindre à Versailles, et qu'il se mettait en route pour l'aller chercher. Mais Madame des Arcis n'était plus la jeune fille légère et irréfléchie qu'il avait si facilement séduite à l'époque de leur mariage. « Dieu, — dit en cet

endroit mon manuscrit, — ayant déjà gagné son cœur, le monde et la cour n'avoient plus de charme pour elle, joint que sa famille qui l'aimoit tendrement estoit toute opposée à une pareille entreprise, connoissant l'esprit de M. des Arcis, si porté à la haute dépense, et sans aucun ménagement. On jugea que c'étoit pencher à une totale ruine de la maison; ce qui leur fit conclure à une séparation de biens, Madame des Arcis, se voyant obligée de conserver le sien pour l'éducation de ses enfants. Cette résolution déplût si fort à M. le Vicomte qu'il résolut d'enlever son épouse et de la mener à Paris contre vent et marée. »

La pauvre femme prit la fuite et se retira chez une de ses parentes; mais cet asile provisoire n'offroit aucune sécurité et on crut, au contraire, avoir trouvé une retraite impénétrable dans la maison du Refuge, qui venait de se fonder à Rennes, et qu'à cause de sa pénurie et de son exiguité, on appelloit le Petit Couvent. Madame des Arcis sentait une vive répugnance pour ce petit couvent, où tout n'était que pauvreté, d'une part, et ignominie, de l'autre; mais la nécessité de pourvoir à sa sûreté, et, sans doute, cette providence qui mène les hommes à leur insu, quand ce n'est pas malgré eux, dans leur voie propre, forcèrent ses premiers refus, et elle franchit le seuil obscur de cette maison dont l'existence même était ignorée de la plupart des habitants de Rennes. Elle devait y trouver le plus précieux des trésors, une parfaite amie, un cœur et une âme comme son cœur et son âme en avaient besoin, dans la personne de la mère Marie de la Trinité Heurtaut. Aussi, quand le Vicomte, las de ses recherches inutiles et perdant l'espérance de réussir en son dessein, fut retourné à Paris, la Vicomtesse ne voulut plus quitter la maison du Refuge. Elle mit ordre à ses affaires, plaça ses enfants en pension au collège, et, libre de tous soins, n'en eut plus d'autre que de propager dans la province l'institut du Refuge, dont elle avait apprécié l'immense utilité. La vertu et la patience qu'elle avait fait paraître dans tous les troubles et les chagrins que lui causait la conduite de son mari, la mirent en très-grande estime à Rennes et lui valurent de hautes et chaleureuses affections, parmi lesquelles se comptait Madame d'Argouges, Première Présidente. Elle tenait à voir presque journal-

lement la dévote recluse, et il arriva à ce propos une aventure que Madame des Arcis se plaisait à raconter. Depuis son entrée au Refuge, elle avait adopté un costume d'une simplicité extrême, de sorte qu'un jour qu'elle se présenta à la porte de l'hôtel d'Argouges, le garde qui était de faction, la prenant pour une sollicituse importune, lui refusa l'entrée. A quelques jours de là, la Première Présidente s'étant plainte de ne pas l'avoir vue, elle raconta, en riant, l'affront qu'elle avait essuyé et la manière dont le garde avait exécuté sa consigne. On fit venir cet homme, qui se crut perdu, et dit, avec un juron, que personne ne pouvait deviner une vicomtesse sous un pareil déguisement, et qu'il n'y avait pas de sa faute. Cette vertueuse intimité admettait en tiers, Madame la Présidente de Brie, et Madame des Arcis, toute zélée pour l'œuvre des Refuges, n'eut pas de peine à y intéresser ses deux amies. On vit ces nobles femmes faire leur plus douce occupation de visiter les pauvres pénitentes, pour les réhabiliter à leurs propres yeux; leur donner de petits présents, pour mieux faire accepter leurs bons conseils; embrasser, avec l'effusion de la charité chrétienne, ces créatures infimes et infâmes, régénérées par la pénitence et le repentir; puis s'inquiéter avec une infatigable sollicitude de les placer, au sortir du Petit Couvent, loin de l'occasion d'une rechûte.

Madame des Arcis, en devenant dévote, n'avait fait que détourner le but de cette générosité native qui se manifestait autrefois dans ses prodigalités fastueuses. Elle consacra sa fortune aux bonnes œuvres, surtout à celle des Refuges. Elle y consacra également, on peut le dire, la fortune de ses amies, et leur influence. Ce fut par ses soins, et par les démarches de Mesdames d'Argouges et de Brie, que la maison de Rennes, largement pourvue de ce qui lui était nécessaire, obtint les lettres royales de confirmation qui lui étaient indispensables. Puis vint l'expansion du prosélytisme inhérent à toutes les œuvres chrétiennes, et l'on s'occupa de semer dans la Bretagne d'autres maisons de l'ordre.

Madame de Brie fonda le monastère d'Hennebont, qui n'eut qu'une existence éphémère; car, Madame de Brie étant morte peu de temps après la fondation, cette communauté naissante n'eut pas assez d'influence pour obtenir ses lettres d'érection et fut supprimée.

Dans le même temps qu'elle fondait Hennebont, la pieuse Présidente de Brie abandonnait quelques rentes qu'elle possédait en Basse-Bretagne, pour aider à l'établissement d'un Refuge que Madame des Arcis projetait à Guingamp. Cette dernière, toute pleine du désir de cette œuvre, faisait à Guingamp de fréquents voyages, dans lesquels, suivant la pittoresque expression de notre manuscrit, « elle venoit jeter ses plombs pour ce grand ouvrage. »

Elle tâchait d'amener doucement sa famille, dont elle avait gardé toute la tendresse, à seconder son entreprise, et ne se décourageait d'aucune lenteur, quand une circonstance des plus imprévues et des plus douloureuses précipita les événements. M. de Kervégan s'était remarié, et avait eu de cette seconde union une fille unique « des mieux faites et accomplies qu'on eut scieu souhaiter. »

Madame des Arcis, après avoir pris de l'éducation de cette petite sœur un soin quasi maternel, avait pourvu à son établissement et l'avait très-honorablement et très-richement mariée à M. de Lassé, conseiller au parlement. Madame de Lassé, mourut dans l'année de ses noces. Ce fut un coup de foudre qui jeta Madame de Kervégan dans les bras de sa belle fille, dont la douleur était presque égale, et qui lui offrit la consolation des bonnes œuvres. Madame des Arcis eut dès lors dans sa marâtre, qui renonça comme elle absolument au monde, une auxiliaire ardente, et la fondation de Guingamp ne sembla plus devoir trouver d'obstacles.

Madame des Arcis et Madame de Kervégan ne quittèrent le petit couvent de Rennes, que pour tenter à Guingamp et ailleurs les démarches nécessaires pour obtenir l'agrément de Messieurs de la ville, de Monseigneur de Tréguier, et de Monseigneur le duc de Vendôme, de qui Guingamp relevait, comme membre du Penthièvre. Lorsque tout fut prêt, on vit arriver de Rennes une petite colonie, composée de la mère de la Trinité Heurtaut, supérieure, la sœur Marie du Saint-Esprit de Porcon, assistante, la sœur Marie de la Présentation Vallée, encore novice, et enfin, mademoiselle Menars, postulante, qui alla plus tard mourir à Vannes, sous le nom de sœur Marie de Saint-Jean. Le 21 novembre 1677, dans une chambre d'une petite maison de la rue de Montbareil, transformée en chapelle, la

première messe fut célébrée, et l'ordre de la Charité du Refuge prit solennellement possession du second monastère qu'il eût en Bretagne.

Dès ce jour, la vie de Madame des Arcis appartint tout entière au couvent de Montbareil.

Deux ans ne s'étaient pas écoulés que la maison conventuelle, la chapelle et les bâtiments destinés aux pénitentes, étaient achevés. Ce ne fut pas sans de sérieux obstacles, les uns grands, les autres moindres, que l'on tourna ou que l'on surmonta. Quelquefois, les religieuses crurent sentir l'intervention divine, rendue évidente et palpable. Je transcris littéralement un passage du manuscrit; je ne me sens pas capable d'égaliser cette simplicité et cette naïveté. « Il y avoit sur l'emplacement destiné à la construction du nouveau monastère, une maison toute ruinée et si mal en ordre que ce n'étoit qu'une vieilleasure. Cependant la demoiselle qui en étoit propriétaire y avoit une attache si extraordinaire que pour rien du monde, elle ne la vouloit vendre. Sa résistance causoit beaucoup d'inquiétude parce qu'elle rompoit tout le plan du bâtiment, et l'on ne savoit plus par quel ressort se prendre pour lui faire entendre raison, lorsque notre dame vicomtesse s'avisait d'un saint stratagème, mettant une image de la sainte Vierge dans cette masure, la priant d'en prendre possession par son autorité; et son oraison ne fut pas plutôt achevée que la demoiselle vint de son propre mouvement lui offrir sa maison, qu'elle avoit tant laissé demander sans se vouloir fléchir. »

Le zèle de Madame des Arcis ne se bornait pas à l'agrandissement matériel de la communauté qu'elle avait prise sous son patronage. Elle s'occupait aussi de lui procurer des novices, « en sorte qu'il passa à Guingamp en proverbe qu'il se falloit garder des attraits de Madame des Arcis, ou se résoudre à être religieuse, par l'éloquence qu'elle avoit à parler de l'auguste employ de ce saint institut, ne pouvant renfermer dans son cœur, sans les communiquer aux autres, les hauts sentiments que Dieu lui en avoit donnés. »

Six années environ s'écoulèrent ainsi; puis, dans les premiers jours de l'année 1683, un événement, qui rendait la liberté à la pieuse femme, lui permit de donner une nouvelle preuve de son dévouement pour l'institut auquel elle avait consacré tous ses soins et de lui consacrer sa propre personne. M. des Arcis mourut à Paris

« dans tous les bons sentiments. » La noble veuve, après avoir rendu les derniers devoirs à son mari, s'occupait activement de régler ses affaires, et de partager à ses enfants, déjà grands, un bien clair et quitte de dettes et de procès; puis, rien ne la retenant plus, elle s'arracha aux tendresses de sa famille et prit l'habit religieux, au monastère qu'elle avait fondé, le 17 avril 1683, jour de S. Vincent-Ferrier. Monseigneur de Saillant, évêque de Tréguier, voulut présider lui-même à cette cérémonie, « où il fit un sermon admirable, comparant notre chère sœur à ce grand Saint, qui a tant gagné d'âmes à Dieu, et c'étoit autant la canoniser que prescher, que fist ce digne thémoin oculaire des vertus innombrables de la sainte novice, la qualifiant toujours de ce nom, et témoignant en toute rencontre la haute estime qu'il en avoit. »

Le noviciat ne fut pas sans épreuves; la plus rude fut la séparation d'avec la mère Heurtaut, cette amie de toutes les heures, en qui le cœur de la novice s'étoit fondu, et qui fut appelée par ses supérieurs pour fonder la maison de Paris. Cet appui, dont elle avait si souvent éprouvé la douceur et la force, lui manqua au moment où elle en aurait eu le plus besoin; car sa famille mit à sa profession une opposition extrême, alléguant la considération de MM. des Arcis, ses fils, qui n'étaient pas encore établis dans le monde, et qu'elle ne devoit pas, disait-on, abandonner. Cette opposition fut si violente qu'elle l'obligea à ajourner l'exécution de son sacrifice; mais elle ne la rendit que plus confirmée dans son dessein, et, quelque temps après, surmontant avec une grande énergie tous les obstacles, elle prononça solennellement ses vœux, entre les mains de Monseigneur de Saillant, et prit le nom de *Sœur Marie de l'Annonciation*.

La vie de la sœur Marie de l'Annonciation ne fut marquée désormais que par l'épanouissement journalier de toutes les douces et charmantes vertus qui fleurissent à l'ombre du cloître, dans les âmes qui sont véritablement élues pour cette vocation exceptionnelle, et je me sens tout à fait inhabile à en retracer le tableau.

Elle avait conservé, de ses élégances mondaines, un goût très-vif pour les fleurs; elle avait la charge des jardins; elle y créa de nombreux et splendides parterres, dont elle cueilloit elle-même les plus beaux bouquets pour en parer les autels, et de petites chapelles en



forme de grottes qu'elle avait fait disposer en divers lieux du vaste enclos, afin que chaque promenade, consacrée par une pensée pieuse, fût comme un dévot pèlerinage. Elle exerça très-longtemps les charges de directrice et d'assistante. Je ne sais en quoi précisément elles consistaient, et mon manuscrit ne les définit pas autrement qu'en disant que la mère de l'Annonciation « y signala son zèle pour l'observance et pour former de bons sujets à la sainte religion. » Ces graves occupations ne la détournaient pas de ses fleurs, et quand le temps lui manquait pour achever ses bouquets la veille des fêtes, elle demandait la permission de se lever dès les trois heures du matin, pour parer l'autel.

Madame des Arcis avait un dernier devoir à remplir pour parachever la fondation de Montbareil. « Elle fit encore paroître son zèle ardent pour le soutien de ce cher monastère, lorsque le Roy fit recherche des maisons qui étoient depourvues de lettres d'établissement ; employant le ciel et la terre pour nous faire obtenir les nôtres, sans lesquelles nous courions le même risque que plusieurs autres maisons religieuses, puisque même on nous avoit desjà signifié de déguerpir. Jugez quelles alarmes pour la communauté et pour sa bienfaitrice ! En considération de laquelle Monseigneur de Saillant et Monseigneur d'Argouges travaillèrent infatigablement pour nous obtenir nos lettres de Sa Majesté. Ils y réussirent avec tant de bonheur qu'en quinze jours nos alarmes furent changées en chants d'allégresse, et Monseigneur de Saillant écrivit que de les avoir obtenues ce n'étoit pas une faveur, mais un miracle. »

Dans les premiers mois de l'année 1694, Madame des Arcis fut frappée d'une hydropisie qui devait la conduire au tombeau, après dix mois d'atroces souffrances supportées avec une patience et une résignation héroïques. Elle étoit d'une très-petite taille, et naturellement obèse : elle enfla prodigieusement de tout le corps et surtout des jambes, où il se forma bientôt des plaies et des ulcères qui lui causaient d'affreuses douleurs. Néanmoins elle se faisait porter au chœur, tous les dimanches et fêtes. Vers la fin de juillet, elle fut prise d'une violente fièvre avec un gros délire et une oppression si forte, que les médecins jugeaient qu'elle n'avoit plus que quelques heures à vivre, quand il se déclara un mieux si subit et si prononcé, que la communauté revint à l'espérance. Cette trompeuse convalescence dura environ

deux mois ; puis la malade retomba dans ses plus grandes infirmités. A l'embonpoint avait succédé une maigreur extrême et une faiblesse qui augmentait chaque jour. Elle se fit encore trainer mourante au chœur, et voulut entreprendre une retraite pour se préparer à mourir. Elle ne put l'achever. Elle fit un effort suprême, le jour de la Présentation, anniversaire de la fondation de la maison, où l'on faisoit la renouation des vœux, et s'étant fait descendre à la chapelle, elle y renouvela, pour la septième fois, des promesses qu'elle avait si fidèlement tenues. En remontant, elle fut prise d'un vomissement douloureux qui se renouvela pendant huit jours et l'accabla tout à fait. Elle formait néanmoins le projet de descendre encore au chœur le jour de Noël, pour communier ; mais cela fut tout à fait impossible. Le 26 décembre elle eut du délire ; on profita d'un moment lucide pour la confesser, et comme toute sa raison étoit revenue pendant sa confession, et qu'elle se trouvoit mieux, on remit, sur son désir, au lendemain matin à lui administrer les sacrements. La nuit fut calme ; mais au point du jour, on eut besoin de la remuer dans son lit ; une crise subite se déclara, qui l'étouffa en moins d'un demi-quart d'heure. La communauté, accourue en toute hâte, mêla ses larmes et ses prières.

Ainsi mourut, le 27 décembre 1694, (\*) à l'âge de cinquante huit ans, la femme remarquable dont nous venons d'esquisser la vie : elle contribua plus que personne à la propagation de l'œuvre des Refuges en Bretagne, et à ce titre, elle peut compter au nombre des bienfaitrices les plus éminentes de son pays. Charmante et piquante figure par ailleurs, qui ne départirait aucune galerie de portraits du XVII<sup>e</sup> siècle, elle n'aurait pas dû, sans doute, demeurer si longtemps ensevelie dans l'humilité de son institut, puis dans la poussière des archives ; mais cette exhumation tardive ne lui prête-t-elle pas un attrait de plus ?

S. ROPARTZ.

(1) J'ai sous les yeux un constitut du 3 décembre 1694 souscrit par « messire Augustin Vincent de Cervon, chevalier seigneur des Arcis, à présent en cette ville de Guingamp, logé dans l'auberge du sieur de Launay où pend pour enseigne *La grande maison* » au profit de messire Jan Boscher, prêtre, pour un capital de six cents livres hypothéqué sur un convent en Pleumeur Gauthier. Ce chevalier des Arcis étoit, sans aucun doute, un des fils de la mère de l'Annonciation, venu pour recueillir les derniers soupirs de sa mère, et, qui en attendant, mangeait son blé en herbe, suivant les traditions paternelles.

LES AVENTURES  
DU BONHOMME QUATORZE<sup>(1)</sup>.

X.

A cette époque, la ville de Nantes, n'était pas encore entrée dans cette longue et épouvantable agonie qui n'eut rien de comparable, même dans les sociétés païennes; tant il est vrai que ceux qui ont renié Dieu sont plus à craindre mille fois que ceux qui ne le connaissent pas. Les conventionnels Cavaignac, Merlin de Thionville et quelques autres avaient bien déjà remué la lie qui croupissait dans les bas-fonds de la grande ville; déjà le comité révolutionnaire avait envoyé bien des victimes à la mort; déjà Goulin, le négrier Goulin, impatient des lenteurs de la guillotine, avait rêvé les bateaux à soupape, cet immortel chef-d'œuvre des ingénieux bourreaux de la Révolution; mais les aspirations sanguinaires du comité vers une entière liberté d'action étaient encore gênées par quelques formes de justice. Il était des patriotes timides ou routiniers qui avaient la faiblesse d'exiger au moins une ombre de preuve pour condamner un accusé, et il n'était pas sans exemple que quelques-uns eussent été renvoyés absous.

Ces acquittements scandaleux faisaient frémir d'indignation les ardents sans-culottes du pays qui ne comprenaient rien à de pareils ménagements, et qui soupiraient après le moment où la justice nationale, débarrassée de toute entrave, pourrait s'exercer au gré de

(1) Voir le tome IV de la Revue, p. 289-322, 377-408, 490-515, et le tome V, p. 20-49, 103-128.

Nous autorisons volontiers la reproduction des *Aventures du Bonhomme Quatorze*, mais à la condition expresse que les journaux diront que cette nouvelle est extraite de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

leurs caprices ou de leurs fureurs. Ces coryphées de l'opinion publique avaient facilement entraîné la populace des faubourgs, cette bête féroce qui hurle et qui crie, qui mord et qui déchire par instinct, cette populace toujours prête à se ruer sur les victimes, comme une bande de loups sur leurs compagnons blessés, et qui, à force de cruauté et d'infamies, avait mérité que Dieu lui envoyât Carrier.

Tel était l'état des esprits à Nantes, quelques semaines avant l'apparition du fameux proconsul, lorsque les habitants du faubourg Saint-Sébastien virent arriver par la route de Clisson une petite charrette attelée d'un mauvais cheval, et escortée par un détachement de troupes républicaines.

Tout ce qui venait de la Vendée avait le privilège de passionner fortement la multitude, qui baissait d'autant plus les Brigands qu'elle tremblait à chaque instant de les revoir à ses portes, bien que la nouvelle de la défaite de Torfou n'eût pas encore transpiré. Un rassemblement ne tarda pas à se former autour des nouveaux venus. Simplement curieux d'abord, il devint bientôt tumultueux, puis enfin tellement hostile que le commandant et son domestique mirent le sabre à la main pour protéger les prisonniers. Les malheureux ne pouvaient guère compter que sur l'énergie de ces deux hommes, car les soldats de l'escorte ne faisaient aucun effort pour les défendre contre les insultes de la foule et semblaient au contraire sourire complaisamment aux vociférations de la foule qui s'agitait autour de la charrette en criant : « A l'eau les brigands ! à l'eau ! à l'eau ! »

Le docteur Bonneau — car c'était lui qui menait ainsi, sans s'en douter, mesdames de Montbriant au martyre — commençait à se repentir de sa folle confiance en la justice et la générosité des républicains, mais il était trop tard. Tant qu'ils avaient été dans le pays insurgé, ses soldats, perdus dans les bois et les landes que lui seul connaissait, avaient gardé une attitude convenable; mais à mesure que l'on approchait de Nantes et que le danger diminuait, leurs mauvaises dispositions reprenaient le dessus, et leur commandant improvisé eut mille peines à contenir leur insolence. Pour éviter aux dames le désagrément — et c'était tout ce qu'il prévoyait pour elles — d'être données en spectacle en traversant pendant le jour une partie

de la ville, il avait résolu d'attendre la nuit pour y faire son entrée ; mais son détachement s'y opposa formellement sous prétexte que chacun avait hâte de rejoindre son corps et de se mettre en sûreté. Dans la crainte d'exaspérer ces hommes de sang, il se vit forcé de céder à leurs injonctions ; on réussit à trouver un attelage quelconque pour les dames, et voilà comment il se faisait qu'elles se trouvaient aux portes de Nantes à dix heures du matin.

Il est rare que les optimistes de la trempe du docteur soient à bout d'espérances. Il y a toujours à la porte de leur cœur une illusion qui veille, prête à prendre la place de l'illusion qui s'envole. Aussi tout en écartant la foule par ses paroles conciliantes et par son attitude énergique, il se flattait qu'une fois le premier moment sauvé, il trouverait une protection efficace et sûre auprès des autorités constituées ; mais il ne devait pas tarder à marcher de déceptions en déceptions et à se convaincre enfin que la Révolution, plus aboyeuse que sanguinaire dans les petites villes, rehaussée dans les camps par une auréole de gloire militaire, justifiait dans les grandes cités tout ce que l'on racontait de ses fureurs et de ses turpitudes.

Ayant réussi après bien des difficultés à amener ses prisonniers sains et saufs au premier poste qui veillait à la garde de la ville, il se fit reconnaître du commandant, fit entrer les dames, le curé de M<sup>\*\*\*</sup> et M. Hubelin, et se retournant vers les soldats de l'escorte, il leur dit :

— Allons, mes amis, nous voici arrivés heureusement au terme de notre voyage. Les corps auxquels vous appartenez sont probablement rentrés en cette ville, vous n'avez donc plus qu'à les rejoindre. Pour moi, je vais me reposer ici quelque temps avec les prisonniers : salut et fraternité !

Mais cette décision ne faisait pas le compte des forcenés du détachement, que les attentions du docteur pour les Brigandes, le long de la route, avaient scandalisés au dernier point, et qui le soupçonnaient fortement d'intentions contre-révolutionnaires à leur endroit.

— Ah, oui ! — s'écria Curtius, le plus insolent de tous, — c'est comme ça que tu comptes faire, citoyen?... Eh bien ! je te dis, moi, que nous ne le souffrirons pas ! Ces Brigands appartiennent à la Nation, et tu n'as pas le droit de les soustraire à la justice du peuple, entends-tu ?

— C'est vrai ! c'est vrai ! crièrent les autres, Curtius a raison !... à bas le modéré !

— Et qui vous dit, répliqua Bonneau, que je veuille les soustraire à la justice ?

— Suffit !.. nous avons nos raisons, fit Curtius d'un air capable, en jetant un regard d'intelligence sur ses camarades.

— Oui ! oui ! hurlaient ceux-ci.

— Eh bien ! — dit le commandant du poste intervenant à son tour, il n'y a qu'une chose à faire, il faut les conduire en présence du comité, qui décidera de leur sort.

Puis s'adressant au docteur :

— Il n'y a rien de plus juste que ça, mon camarade, et si, comme je n'en doute pas, tu es un bon républicain, tu ne peux pas t'opposer à cette mesure.

Il n'y avait rien à répondre à cette proposition et le pauvre aide-major fut bien obligé d'y consentir, quoiqu'il le fit avec une répugnance visible. Il ne pouvait en effet se dissimuler que ces limiers de guillotine n'eussent flairé ses intentions véritables qui étaient d'entrer à Nantes tout doucement pendant la nuit, et de procurer à ses prisonniers une retraite sûre, jusqu'à ce que les événements lui eussent permis de les rendre à la liberté. Et maintenant tous ses projets se trouvaient renversés par l'obstination de ceux qu'il avait sauvés du danger et peut-être de la mort ! C'était là un terrible contre-temps ; mais faisant contre fortune bon cœur, il s'approcha du commandant du poste et l'entraînant à quelques pas à l'écart, il lui dit :

— Ecoute-moi, citoyen commandant ! je ne suis pas sûr de mes hommes, comme tu le vois, ce sont des exaltés qui ne connaissent aucun frein. Il serait honteux pour l'armée de laisser égorger des prisonniers qui sont sous sa sauvegarde, et pourtant avec mes gens je ne réponds de rien ; ainsi aie la complaisance de me donner quelques-uns des tiens pour renforcer mon escorte à travers la ville.

— Qu'à cela ne tienne, citoyen ! répondit le commandant ; je puis disposer pour le moment d'une douzaine de vigoureux gaillards qui sont esclaves de l'honneur militaire avant tout ; mais gare les républicains de la rue !

— Je ferai de mon mieux, sois en bien sûr.

— Allons, bonne chance, citoyen ! je vais commander mes hommes.

Cinq minutes après cette conversation, il fallut faire remonter les dames dans leur misérable charrette, tandis que le curé de M\*\*\* et le sénéchal suivaient à pied, entourés de leur escorte qui offrait maintenant une force militaire assez imposante.

Nous ne redirons pas ici les malédictions, les clameurs sauvages et les cris de fureur dont ils furent assaillis tout le long de cette longue ligne de ponts qui se développe depuis la côte Saint-Sébastien jusque sur la place du Bouffay. Il faut avoir vu, il faut avoir entendu, pour s'en faire une idée, cette populace révolutionnaire des grandes villes, cette souveraine en guenilles qui se ruait aux spectacles de la guillotine dont ses flatteurs l'enivraient à plaisir pour lui faire oublier sans doute qu'il n'y avait plus de pain à la maison. Mais s'il y avait quelque chose de plus étonnant que cette rage insensée de la multitude s'acharnant ainsi sans raison et sans mesure sur des gens inoffensifs et désarmés, c'était le calme vraiment surnaturel des victimes qui faisaient une si rude expérience des ignobles colères de la Révolution.

M<sup>me</sup> de Montbriant et sa fille, étroitement unies dans une suprême étreinte, avaient les yeux levés au ciel, et semblaient ne rien voir, ne rien entendre des choses de la terre. M<sup>lle</sup> la Roselière elle-même, cette vieille enfant gâtée des jours prospères, oubliant à l'heure du danger ses éternelles doléances et ses défaillances minaudières de femme nerveuse, avait une attitude calme et digne en tous points d'une chrétienne résignée ; enfin, il n'était pas jusqu'au sénéchal lui-même qui ne s'élevât au-dessus de sa timidité naturelle en voyant le courage de ces dames et du curé de M\*\*\*, qui marchait à ses côtés derrière la charrette.

Mais le spectacle de cette héroïque résignation n'avait déjà plus rien d'extraordinaire. Chaque jour, à chaque heure, on voyait des grandes dames, des jeunes filles, des abbés de cour, tout ce que le monde connaissait alors de plus frêle et de plus efféminé, entrer résolument dans la voie du martyre et, dès leurs premiers pas sur le chemin de ce nouveau calvaire, se montrer dignes des vieux et saints

athlètes du cirque romain. Il semblait que Dieu eût pris plaisir à déchaîner les tempêtes de la persécution, pour faire éclater au grand jour tout ce que l'âme un peu engourdie de ses serviteurs contenait encore de touchantes et sublimes vertus.

Grâce à l'indiscrétion calculée des soldats de l'escorte, la foule avait appris qu'un prêtre se trouvait parmi les prisonniers. Cette révélation avait redoublé la rage des sans-culottes, et il était grand temps d'arriver lorsque le cortège s'arrêta enfin à la porte de Goulin, le fameux secrétaire du comité révolutionnaire de la ville de Nantes.

## XI.

L'ancien marchand de nègres, assis sur un canapé, frônait comme un fétiche au milieu d'un nuage de fumée qui s'échappait de sa longue pipe en écume de mer, et il caressait sans doute quelque doux rêve de guillotine, car il souriait, le digne homme, lorsqu'un des sicaires en bonnet rouge qui peuplaient le vestibule de sa maison, parut à la porte de l'appartement et lui dit :

— Citoyen ! voilà des Brigands que l'on amène prisonniers ; que faut-il qu'on en fasse ?

— Farceur, va ! répondit Goulin, ne sais-tu pas ce que nous avons coutume d'en faire ?

— Oui, mais je croyais que tu voudrais peut-être les voir ?

— Ah ! parbleu, tu as raison ; il faut que je les interroge un peu avant de les coffrer ; ça me divertira : ainsi donc amène-les moi.

Au bout de quelques instants, les prisonniers montèrent, précédés du docteur Bonneau, et se trouvèrent en présence de Goulin.

— Ah ! dit celui-ci, qui ne put contenir sa joie en voyant tant de prisonniers — quel coup de filet !

Puis s'adressant au docteur qui était en uniforme :

— C'est toi, major, qui as fait cette capture ? je t'en félicite, citoyen, je t'en félicite de tout mon cœur, et tu peux être sûr que la Nation ne l'oubliera pas ; mais, voyons, ajouta-t-il, en posant sa pipe sur la table, qui avons-nous ici ? à quelle race maudite appartiennent ces

figures de Brigands? Ne serait-ce point un troupeau d'aristocrates déguisés, par hasard?

Dès le premier abord, le docteur avait reconnu l'homme qu'il avait devant les yeux pour le même démagogue qui avait naguère ameuté le club de M\*\*\* et mis le feu au château de Montbriant. Il fut, comme on le pense bien, désagréablement affecté de cette découverte, et il trembla que cet énergumène ne reconnût les prisonniers. Pensant bien que s'il le laissait s'engager dans la voie des interrogations, ces cœurs loyaux ne pourraient jamais se résoudre à mentir, même pour sauver leur vie, il rappela tout son courage, et résolut de faire une diversion qu'il comptait devoir être décisive.

— Citoyen, dit-il, je te ferai observer que ces particuliers ne sont pas des Brigands; aucune charge ne s'élève contre eux, et ils m'ont accompagné volontairement ici pour se soustraire aux dangers de la guerre civile; il ne serait donc pas juste de les traiter en ennemis.

— Sans doute! répliqua Goulin avec une apparente modération, aussi ne les enverrons-nous pas à la guillotine *hic et nunc* — comme disait le ci-devant sacristain du ci-devant Saint-Nicolas, quand on l'invitait à boire un coup — mais nous allons provisoirement les mettre à l'ombre jusqu'à ce que le comité ait décidé de leur sort.

— Mais, citoyen, je répons d'eux, moi, j'en répons sur ma tête!

— Tu en répons sur ta tête? reprit Goulin ironiquement; mauvaise garantie, mon cher, mauvaise garantie! dans le temps où nous sommes, vois-tu, personne ne peut dire que sa tête soit à lui. Toutes les têtes appartiennent à la Nation, et la tienne toute la première, entends-tu bien ça?

— Mais c'est une mauvaise plaisanterie! s'écria Bonneau impatienté, et tu n'as pas le droit d'incarcérer des gens qui ne sont pas même accusés.

— Ah oui! fit Goulin en jetant un regard de travers sur son interlocuteur — c'est ainsi que tu parles, toi!

Puis l'examinant avec plus d'attention :

— Eh! mais... je ne me trompe pas!... ce n'est pas la première fois que nous nous rencontrons, l'ami! et si j'ai bonne mémoire, tu n'es

autre que cet infâme modéré qui avait engagé le club de M\*\*\* dans une voie si pernicieuse et qui protégeait ouvertement les ennemis du peuple. Oh! je te reconnais bien maintenant!... et c'est toi qui viens ici avec la prétention de répondre pour les autres!... tu ne manques pas de toupet vraiment!... mais, crois-moi, au lieu de faire le Don-Quichotte des Brigands et des aristocrates, tiens-toi bien tranquille, tâche de te faire oublier, ou sans quoi...

— Je ne crains rien! répliqua le docteur avec énergie, j'ai donné des gages à la République; j'ai bravé la mort pour aller sur les champs de bataille, et je suis aide-major dans le régiment de la Nièvre.

— Eh bien! *monsieur le major*, prenez garde à vous! c'est moi qui vous le dis!... mais en attendant que la Nation règle ses comptes avec votre seigneurie, qu'on emmène sous bonne garde tous ces Brigands à la prison du Bouffay!... Mainguet! oh! Mainguet, es-tu là?

Mais avant que Mainguet, l'un de ses plus ignobles satellites, eût répondu à sa voix, une porte s'ouvrit dans le fond de l'appartement, et une jeune femme, attirée sans doute par le bruit de l'altercation, parut en élégant deshabilité du matin.

Elle promena d'abord son regard sur les assistants avec un air de curiosité blasée qui ressemblait fort à l'indifférence; mais ayant aperçu Marguerite debout à côté de sa mère, elle attacha ses yeux sur elle, et se mit à l'examiner avec une persistance peu polie et une préoccupation visible. Aussitôt le rouge lui monta à la figure, ses narines se gonflèrent sous l'empire d'une violente agitation intérieure, et s'avançant vers Goulin, elle lui dit :

— Qu'y a-t-il donc, *mon ami*, que vous faites tant de bruit?

— Ce n'est rien, ma chère, ce sont des Brigands que j'envoie en prison.

— Tous? dit la jeune femme.

— Oui, tous!... Pourquoi me demandes-tu ça?

— Et cette jeune fille aussi?

— Quelle jeune fille? — dit Goulin en feignant de n'avoir pas remarqué Marguerite — ah! cette péronnelle? eh! oui, sans doute! pourquoi donc pas?

— Mais elle n'a pas quinze ans!

— Et les mois de nourrice, pour quoi les comptes-tu? ricana Goulin.

— Eh bien! ajouta la jeune femme à voix basse et d'un air mutin, moi je ne veux pas qu'elle y aille en prison, là!

— Tu ne veux pas!... et par quelle raison, s'il te plaît?

— Par la raison, par la raison... que je ne veux pas!

— Mais enfin!...

— Mais enfin, je veux que tu me la donnes, moi, cette fille; j'en ferai ce que je voudrai, ça ne te regarde pas!... Ainsi, je te préviens que je l'emmène.

— Folle, va! — murmura Goulin en levant les épaules d'un air de condescendance forcée, pendant que la jeune femme s'approchait de Marguerite.

— Ma petite citoyenne — dit-elle à la Vendéenne, en adoucissant le plus possible le son un peu rauque de sa voix — viens un moment avec moi, j'ai quelque chose à te dire.

Et en même temps, elle lui prit la main, cherchant à l'entraîner doucement avec elle.

En entendant cette voix amie, M<sup>me</sup> de Montbriant sembla sortir d'un rêve pénible, elle fit machinalement un pas en avant comme pour suivre la jeune femme, puis elle hésita et regarda sa mère.

Celle-ci ne voyant aucun inconvénient dans cette démarche, et séduite peut-être par l'air de bienveillance que montrait l'étrangère, fit un signe de consentement à sa fille qui suivit sans défiance la jeune femme dans la partie la plus reculée de la maison.

Le regard soupçonneux de Goulin les suivit jusqu'à ce qu'elles eussent quitté l'appartement. Il ne comprenait pas encore très-bien les intentions de sa compagne — comme il appelait pompeusement la citoyenne qui trônait dans sa maison; — mais il prévoyait confusément qu'il allait perdre une victime, et il était furieux de n'avoir pas la force de s'y opposer. Sa sauvage énergie se cabrait contre cette tyrannie domestique, mais il la subissait néanmoins et obéissait avec la bonne grâce d'un chien auquel son maître arrache un os qu'il était en train de ronger. Comme toutes les âmes esclaves des plus vils

instincts de l'homme, c'était sur les faibles qu'il aimait à se venger de ses propres faiblesses, et l'occasion était trop belle pour qu'il la laissât échapper.

Ramenant donc ses regards sur les prisonniers qui étaient là attendant son bon plaisir, il fronça les sourcils d'un air de haine farouche, et appela de nouveau Mainguet.

A cet appel, un homme à la figure patibulaire, à l'extérieur ignoble et stupide, s'avança vers Goulin et lui demanda ce qu'il voulait.

— Fais-moi le plaisir, dit celui-ci, de me débarrasser de ce bétail et fourre-moi tout cela au Bouffay jusqu'à ce que... tu m'entends?...

— Et le major aussi? demanda Mainguet à voix basse.

— N...on, dit Goulin, pas pour aujourd'hui, nous verrons plus tard.

— Mais ma fille?... s'écria M<sup>me</sup> de Montbriant, où est ma fille?... rendez-moi ma fille, au moins.

— Ah! c'est ta fille, ça?... reprit Goulin en indiquant du geste la porte par laquelle les deux femmes avaient disparu — eh bien! on te la rendra, ta fille; il y a bien de la place pour elle, va!

— Mais je la veux! je la veux à l'instant! vous ne pouvez pas séparer ainsi un enfant de sa pauvre mère!... Voyons! où est-elle?... Qu'en avez-vous fait?

Goulin parut un moment embarrassé d'une pareille insistance, et il ne savait trop que répondre, quand son ami Mainguet vint heureusement à son secours. S'approchant de M<sup>me</sup> de Montbriant, il lui dit :

— Allons, allons, la petite mère, ne fais pas la méchante, crois-moi, ou ça se passera mal!

— Je veux ma fille! — répéta la pauvre mère en détresse, sans écouter les paroles de Mainguet — rendez-moi ma fille!

— Mais puisqu'on te dit qu'on te la rendra, ta fille!... que diable!

Mais M<sup>me</sup> de Montbriant n'entendait plus rien, et, d'une voix brisée par le désespoir, elle se mit à appeler Marguerite!... Marguerite!

— Ah! ça, fit Goulin, voilà qui commence à devenir embêtant, à la fin!... appelle les autres, et emmène-les de force puisqu'ils ne veulent pas marcher de bon gré.

Cet ordre fut exécuté à l'instant, et, malgré les cris de la pauvre mère et les protestations du docteur, on les poussa jusque dans la cour où leur escorte les avait attendus.

Le convoi était sur le point de franchir la porte extérieure, et le docteur Bonneau suivait tristement avec son prétendu domestique Quatorze, qui était resté en bas pendant toute la scène précédente, lorsqu'il sentit une main lui frapper doucement sur le bras. S'étant retourné à l'instant, il aperçut la jeune femme qui avait emmené Marguerite. Elle lui dit rapidement :

— Viens par ici, citoyen, il faut que je te parle de suite.

Et comme le docteur hésitait en voyant les prisonniers se mettre en route :

— Viens, te dis-je ! il y va de la vie ou de la mort !

Alors, faisant signe à Quatorze de l'attendre, le docteur se décida à franchir, sur les pas de sa conductrice, une petite porte basse qui les mena par un couloir étroit et sombre jusque dans une chambre écartée. Arrivés là, la jeune femme, qui avait précédé le docteur de quelques pas, s'avança vers le fond de l'appartement, et revint vers lui en tenant Marguerite par la main.

— Tiens ! lui dit-elle, citoyen, voilà ta protégée ; emmène-la bien vite, et, surtout, tâche qu'on ne la voie pas ! pour plus de sûreté — ajouta-t-elle en ouvrant une porte qui donnait sur une rue détournée — vous allez passer par ici ; mais encore une fois, prends bien garde à toi !... emmène cette fille le plus loin possible, cache-la dans la ville ou fais-la sortir si tu peux ; mais fais en sorte qu'elle ne reparaisse jamais devant les yeux de Goulin, ou sans quoi... c'est à moi que tu auras affaire !

— Oh ! merci, mille fois merci, ma bonne citoyenne ! — dit Bonneau dans l'effusion de son cœur — puisse l'Être Suprême récompenser dignement ta vertu !... mais puisque ton influence est si grande ici, ne pourrais-tu faire quelque chose pour les autres ?...

— Qui, moi ? — interrompit la jeune femme, d'un ton rude et méprisant — que je protège des aristocrates ! mais pour qui me prends-tu ? dis donc ! va, va ! tu n'as point de remerciements à me faire ; si j'ai sauvé celle-ci, c'est que j'avais mes raisons pour ça. Ce

n'est pas qu'elle me fasse pitié, oui, ta mijaurée ! il y en aura toujours assez de cette espèce ; mais, encore une fois, j'ai mes raisons !... et, maintenant, file ton nœud *plus vite que ça*, et songe à ce que je t'ai recommandé.

Cela dit, elle disparut et leur ferma la porte au nez.

Le docteur et Marguerite congédiés d'une manière si leste s'empressèrent de gagner la rue au bout de laquelle ils firent signe à Quatorze, qui errait aux environs comme une âme en peine, et ils prirent tous trois le chemin de la maison retirée où le docteur avait eu, dès le principe, le projet de les conduire.

## XII.

Pour un homme un peu au fait des mœurs et des habitudes des puissances révolutionnaires, la conduite de la *compagne* de Goulin n'avait rien que de très-rationnel. Tout le monde savait à Nantes que ces vertueux conducteurs du peuple ne se gênaient pas plus dans leurs plaisirs que dans l'exercice de leur pouvoir. La jeune femme ne pouvait pas ignorer que ces nouveaux pachas avaient coutume de tenter leurs belles esclaves par l'appât de la liberté, et qu'ils avaient réussi quelquefois, bien qu'à l'heure de la satiété la guillotine fût le dernier mot des criminelles complaisances, comme elle était la punition de la vertu obstinée. C'était donc par un sentiment de jalousie bien naturel qu'elle avait écarté Marguerite, dont la beauté devait lui faire ombrage. Mais l'honnête docteur, dont la perspicacité n'était pas très-grande en pareille matière, ne pouvait concilier cette apparente commisération de femme avec les paroles farouches qui les avait si brutalement expédiés.

Quoi qu'il en soit, ce n'était pas le moment d'y songer, et le digne homme, ravi d'avoir pu sauver au moins du naufrage la pauvre Marguerite, employa tout ce qu'il avait de ressources dans l'esprit et de délicatesse dans le cœur pour tâcher de consoler la jeune fille et de relever son âme abattue. Il l'installa chez une de ses parentes, dans le lieu le plus retiré de la ville, la fit passer pour sa fille, et ne

négligea rien auprès de ses connaissances pour faire rendre la liberté à Mme de Montbriant et à ceux qui l'avaient accompagnée en prison.

Mais le pauvre docteur ne tarda pas à reconnaître qu'il était demeuré bien en arrière dans la voie révolutionnaire où il s'était engagé, et qu'il était débordé depuis longtemps. Des amis qu'il avait à Nantes, les uns, entraînés par l'ivresse du sang ou par la peur de la guillotine, servaient déjà les fureurs du comité révolutionnaire; les autres se tenaient blottis au fond de leurs demeures, comme l'autruche du désert qui cache sa tête sous son aile pour ne pas voir le danger; en sorte qu'il trouva peu d'appui de ce côté.

Bientôt même un ordre du comité ayant déclaré suspects ceux qui sollicitaient pour leurs parents ou leurs amis, il fut contraint de cesser toute démarche pour ne pas attirer sur lui l'attention des autorités.

Il serait difficile d'imaginer les angoisses et les perplexités du bon docteur dans cette affreuse position. Il voyait maintenant les profondeurs de l'abîme où sa folle confiance dans les meneurs de la Révolution avait entraîné une famille à laquelle il était profondément attaché. Il s'était bravement cramponné aux aspérités du chemin, il avait lutté avec persévérance, et tout cela inutilement!... Il n'y avait plus à cette heure qu'à s'asseoir au bord du précipice, seul et le cœur brisé, et qu'à attendre!... Supplice insupportable pour les âmes pleines de fièvre et d'agitation!

Au moins la triste Marguerite avait pour elle la foi et la prière, ces deux ailes de la souffrance pour s'élever jusqu'à Dieu; elle avait les illusions vivaces de ses dix-huit ans; mais le docteur, ce philosophe sceptique, cet adorateur passionné de la raison humaine, le docteur se trouvait complètement désarmé devant les extrêmes douleurs de la vie et c'est à peine s'il avait assez de courage pour cacher à la jeune fille la perte de toutes ses espérances.

Mais il n'était pas le seul qui sentit son cœur défaillir en présence de cette horrible situation. Depuis qu'il était dans la compagnie des Bleus, notre ancien ami Quatorze était tombé dans une sorte de marasme. La cocarde tricolore, qu'il avait été forcé d'arborer, lui pesait comme un cauchemar. Elle semblait avoir amorti son audace

naturelle et tari toutes les sources de son génie entreprenant. L'étourdissement que lui causait le spectacle inaccoutumé de la grande ville, les vociférations de la place publique, les scènes d'horreur dont il était presque chaque jour le témoin, lui, le pauvre Brigand des forêts de la Vendée, l'avaient plongé d'abord dans une stupeur voisine de l'hébétément, et il ne se sentait plus vivre que par le mal du pays qui lui rongeaient le cœur.

Mais cet état de découragement et d'apathie, si contraire à sa nature active et à ses habitudes fureteuses, — s'il est permis de parler ainsi — ne pouvaient pas durer bien longtemps. Il finit par se familiariser avec une existence si nouvelle pour lui, et ses instincts explorateurs se réveillèrent avec plus de force que jamais.

Le docteur Bonneau avait remarqué que, depuis quelques jours, il s'absentait plus qu'à l'ordinaire, et qu'il en était venu à passer toutes ses soirées hors du logis jusqu'à une heure assez avancée de la nuit; mais, comme il n'exigeait de lui aucun service de domesticité, il ne lui avait point fait de questions à ce sujet, pensant que le jeune sauvage avait enfin pris goût aux séductions de la grande ville. Mais le docteur ne connaissait pas notre homme. Maître Quatorze appartenait à cette race de paysans énergiques, mais raides et opiniâtres, qui, pareils aux Indiens de l'Amérique, côtoient la civilisation sans s'y mêler jamais, et, franchement, l'état fiévreux et désordonné qui était alors la vie des grandes cités, n'était pas fait pour le réconcilier avec cette civilisation tant vantée!

Ainsi donc, si on le voyait, les bras pendants et le nez en l'air comme un soldat sans armes, arpenter tous les jours le chemin qui conduisait à la maison de Goulin, et de celle-ci au pont de la Madeleine; si chaque soir il faisait le pied de grue sur la place de la Comédie, attendant avec une patience de cormoran la sortie du spectacle, ce n'était assurément pas pour admirer les citoyens en bonnet rouge qui circulaient sur la voie publique, ni pour se pâmer d'aise devant les gravures obscènes des marchands d'estampes de la rue Jean-Jacques, ou devant les jolies petites guillotines en bois de rose exposées à l'étalage des magasins de jouets d'enfant; oh! non, l'honnête garçon avait un meilleur usage à faire de ses petits yeux perçants



qui voyaient tout, exploraient tout avec le soin le plus minutieux, et il avait sans doute en tête quelque projet dont il ne se souciait pas de faire part au docteur.

Un matin pourtant il se présenta chez lui, et tout en tortillant son chapeau entre ses mains, comme un homme embarrassé, il lui dit :

— Monsieur le docteur, je voudrais bien vous dire une affaire.

— Qu'est-ce que c'est, mon cher Gusty ?

— Est-ce que nous sommes prisonniers dans la ville, et n'y a-t-il pas moyen de sortir ?

— Prisonniers !.... mais non, je ne pense pas ; pourquoi cela ?

— C'est que voyez-vous, monsieur, je m'ennuie ici, et je voudrais bien m'en aller faire un tour chez nous.

— Tu veux retourner dans la Vendée !.... cela m'étonne, mais je ne te retiendrai pas de force.... je pensais seulement que tu n'aurais pas voulu abandonner tes maîtres tant que.... tant qu'il y aurait de l'espoir, enfin !

— Oh ! je reviendrai, monsieur Bonneau, soyez bien sûr de ça ! je reviendrai avant qu'il soit huit jours, ou bien donc je serai mort.

— Mais, dans tous les cas, tu ne peux circuler ainsi sans un laissez-passer des autorités constituées, et tu n'en as pas, je suppose ?

— Non, monsieur le docteur ; mais vous qui connaissez quasiment tous les grandes gens d'à présent, vous pourriez bien me procurer ça.

Le docteur réfléchit un moment, puis prenant sa canne et son chapeau :

— Attends-moi ici, dit-il à Quatorze, va consulter mademoiselle Marguerite ; de mon côté, je vais voir s'il est possible de te procurer ce que tu désires.

En disant ces mots il sortit, et Quatorze entra chez Mlle de Montbriant à laquelle il fit part de son projet. En apprenant sa résolution, Marguerite se mit à pleurer. Il lui sembla qu'elle allait se trouver encore plus isolée maintenant qu'elle ne verrait plus cette figure amie qui lui parlait sans cesse de ses parents, de son pays, de ses amours d'enfance et de ses rêves de jeune fille. Elle sentait alors combien est cher au cœur de l'exilé le moindre souvenir de la patrie absente, et sans oser se plaindre de cette espèce d'abandon, elle fit entendre au

rude paysan des paroles si douces et si caressantes, qu'il en fut ému jusqu'aux larmes et qu'il faillit renoncer à son projet ; mais rappelant bientôt toute sa fermeté, il dit à Marguerite :

— Ne pleurez pas, ma chère bonne maîtresse, ne pleurez pas ! et surtout ne croyez pas que je vous abandonne jamais ! non, jamais le fils de mon père ne fera une pareille chose, soyez en sûre. Si j'ai voulu aller chez nous, ce n'est pas rien qu'histoire de revoir le pays, allez, mam'selle ! mais, voyez-vous, j'ai quelque chose en tête ; j'ai une idée là pour vous, pour madame et les autres.... qui fait que.... enfin, suffit !.... Si vous ne me voyez pas revenir d'ici une dizaine de jours, c'est que je serai mort pour votre service ; ainsi priez pour moi, vous qui êtes une sainte du bon Dieu, ma chère maîtresse !

Marguerite ne comprit à peu près rien aux paroles mystérieuses de son serviteur ; mais elle ne crut pas devoir chercher à le faire expliquer plus clairement, et tirant son chapelet, elle le lui présenta en disant :

— Tiens, mon bon Gusty, prends ce chapelet, je t'en fais présent, cela te portera peut-être bonheur ; et maintenant, adieu, mon ami ! Nous ne nous verrons peut-être plus en ce monde !.... que la sainte Vierge et les saints te protègent !... adieu !

Le pauvre gas, sentant son cœur près de se briser, ne répliqua pas un mot ; mais serrant précieusement le cadeau de sa jeune maîtresse, il tira le pied devant elle et sortit précipitamment de sa chambre.

Le docteur Bonneau, grâce aux relations qu'il avait conservées parmi les autorités révolutionnaires, obtint facilement un laissez-passer pour son officieux, comme on appelait alors les domestiques, et, dès le soir même, notre ami Quatorze prenait le chemin de la Vendée.

### XIII.

Environ huit jours après son départ, une dizaine de paysans se présentèrent isolément à la barrière de Clisson et à celle de Saint-Jacques, poussant devant eux leurs petits chevaux de lande chargés de légumes et de volailles destinés à alimenter le marché de la ville. C'était alors

une nouveauté, car les gens de la campagne ne paraissaient plus depuis longtemps dans ses murs, et les citoyennes alarmées commençaient à trembler pour l'avenir de leur pot au feu.

Grâce à cette disette inquiétante, non moins qu'aux certificats de civisme en bonne et due forme dont les étrangers étaient porteurs, ils furent accueillis avec empressement, et n'eurent aucune peine à s'introduire dans la ville. Ils purent donc arriver sans encombre sur le marché de la place du Bouffay, et y étaler leurs provisions dont ils trouvèrent promptement le débit. Quelques-uns d'entre eux remmenèrent les chevaux en dehors des barrières, sous prétexte que l'affenage y était moins cher, et cette raison parut si plausible au commandant du poste, qu'il les laissa aller et venir sans s'en inquiéter autrement.

Ceux qui étaient restés en ville, tirant de leur bissac un morceau de pain qu'ils avaient apporté pour leur déjeuner, s'établirent chacun dans son coin et se mirent à le manger d'un air de quiétude parfaite, sans communiquer entre eux et sans avoir l'air de se connaître le moins du monde. Leur repas fini, les uns se couchèrent pour dormir sur la place même, et les autres se mirent à flâner par les rues d'un air câlin et ennuyé, comme des gens indifférents à tout ce qui se passait autour d'eux.

En ce moment même, le docteur Bonneau se trouvait dans un état d'inquiétude que justifiait assez la nouvelle désagréable qu'il venait d'apprendre. Un de ses amis l'avait prévenu que Goulin, après une violente sortie contre les *faiseurs* de l'état-major, qui lui était échappée *inter pocula*, s'était informé si quelqu'un connaissait un certain aide-major du régiment de la Nièvre, qui devait être à Nantes en ce moment; « attendu, avait-il ajouté, qu'il avait deux mots à lui dire. » Le sourire sinistre qui avait accompagné cette phrase si courte, si simple en apparence, était assez significatif pour ceux qui connaissaient les allures du terrible précurseur de Carrier, et l'obligeant ami du docteur ne lui dissimula pas que « cela sentait furieusement la guillotine! »

S'il eût été seul au monde, il n'eût pas hésité à braver les colères du comité et à disputer sa tête aux buveurs de sang qui la convoitaient; mais l'espèce de tutelle dont il se trouvait chargé, par suite des évé-

nements que nous avons racontés, lui imposait une prudence et des ménagements qu'en toute autre circonstance il eût regardé comme une faiblesse et presque comme une lâcheté. Que deviendrait Marguerite s'il succombait dans cette lutte suprême contre des ennemis dont la puissance était sans frein, comme leur cœur était sans pitié? Cette pensée était accablante, et le pauvre docteur ne savait à quoi se résoudre. Quitter Nantes et emmener Marguerite avec lui, cela était encore possible, sans doute; mais la jeune fille ne voulait pas entendre parler de ce moyen de salut tant que sa mère serait prisonnière, et lui-même répugnait à cette espèce d'abandon, bien qu'il commençât à perdre l'espérance de revoir jamais ses amis.

Il était dans cette triste disposition quand un coup léger frappé à sa porte lui ayant fait brusquement lever la tête, il vit entrer Quatorze, qui lui dit tranquillement, comme s'il revenait de la ville :

— Me v'là, monsieur le docteur! je vous avais bien dit que je reviendrais.

— Je suis bien aise de te voir, mon cher enfant, et je serais bien plus heureuse encore si j'avais de bonnes nouvelles à te donner.

— Comment?... quoi?... fit Quatorze en pâlisant, est-ce que j'arrive trop tard?... mon Dieu!... ma bonne maîtresse?...

— Non, non, mon enfant! reprit le docteur qui comprit l'angoisse du fidèle serviteur, il n'y a rien de nouveau.... ils sont toujours en prison.

— Ah!.... — dit Quatorze en respirant longuement — que le bon Dieu soit béni! Vous m'avez fait une belle peur, allez, docteur! mais puisqu'ils sont encore au Bouffay, nous sommes sauvés!

— Comment, sauvés?

— Eh! oui, monsieur le docteur. J'ai là une idée, voyez-vous! une idée.... que, si le bon Dieu nous aide.... enfin, je sais bien ce que je veux dire, allez!

— Je l'espère, mon cher enfant, dit le docteur en souriant; mais pour moi, je déclare que je ne le sais pas du tout.

— Monsieur Bonneau — reprit alors Quatorze en regardant fixement son interlocuteur — s'il y avait moyen de les sauver tous, voudriez-vous m'aider?

— Si je le voudrais, mon Dieu!... mais à quoi bon cela? hélas! j'ai tout essayé, j'ai remué ciel et terre pour atteindre ce but si ardemment désiré, tout a été inutile; je n'ai réussi qu'à me compromettre moi-même, et tel que tu me vois, je ne suis pas en sûreté dans la ville de Nantes.

— Vous! — dit Quatorze d'un air ravi — ah! tant mieux!

Le docteur, confondu d'une pareille réponse, regarda maître Quatorze, pour voir s'il ne découvrirait pas sur sa figure quelques traces de folie, mais les traits du jeune gas n'étaient nullement altérés et il semblait jouir de toute la plénitude de sa raison. Seulement ses deux petits yeux brillaient d'une satisfaction qu'il ne cherchait point à cacher, et avant que le docteur eût pu lui demander l'explication de ce mystère, Quatorze lui dit rapidement :

— Ecoutez, monsieur, vous ne demandez pas mieux que de sauver mes maîtresses, je le vois; vous êtes en danger ici, vous me l'avez dit vous-même; eh bien! avertissez mademoiselle Marguerite, tenez-vous prêts tous deux à partir, et ce soir, entre dix heures et minuit, je viendrai vous quérir.

— Mais que veux-tu faire? quels moyens as-tu en ton pouvoir?... c'est quelque coup de tête, sans doute?....

— Eh bien! si c'est un coup de tête, si ça ne réussit pas, tant pis pour mon cou! j'en paierai les pots cassés, et voilà!... mais il n'y aura jamais que moi qui en pâtirai, je me suis arrangé pour ça.

— Mais c'est de la folie, mon pauvre garçon, c'est de la folie toute pure!

— Allons, monsieur Bonneau, voulez-vous, oui ou non, m'attendre ici et vous tenir prêt avec Mam'selle?... je ne vous demande que ça.

— Si c'est tout ce que j'ai à faire, je le veux bien; mais, mon ami, pas d'imprudence, je t'en supplie! songe qu'une tentative malheureuse ne ferait qu'aggraver le sort de ceux que tu veux sauver.

— Mais puisque je vous dis qu'il n'y a aucun risque ni pour eux ni pour vous. S'il y a du danger à courir, il sera tout pour moi et... les autres... ainsi, c'est dit, n'est-ce pas? à ce soir.

Et sans vouloir s'expliquer davantage, Quatorze salua le docteur et sortit de la maison.

Après son départ, celui-ci retomba dans des perplexités plus grandes que jamais. Il se demanda s'il serait bien prudent à lui de se confier à un jeune fou dont les témérités pouvaient très-gravement compromettre ses amis. Il connaissait, il est vrai, des gens du Bocage des traits de hardiesse auxquels on a peine à croire aujourd'hui; mais cette aventureuse audace, qui pouvait merveilleusement convenir aux ardues péripéties de la guerre civile, n'était qu'un danger de plus dans une ville courbée tout entière sous les hontes silencieuses de la servitude. Cependant comme son concours n'était point réclamé, il résolut d'attendre, le plus patiemment qu'il pourrait, l'heure indiquée par Quatorze. N'osant instruire Marguerite de la venue du jeune gas, de peur qu'elle ne livrât trop son cœur à quelque décevante espérance, il se contenta de lui faire pressentir qu'à un moment donné, ils pourraient se voir contraints de partir ou de changer de demeure, et il l'engagea à se tenir continuellement prête pour cette éventualité.

## XIV.

Il était environ onze heures du soir, et le spectacle n'était pas encore fini au Grand-Théâtre de Nantes, lorsqu'un homme, ennuyé sans doute de la longueur de la séance, sortit de la salle avant tout le monde et se dirigea lestement vers son domicile: c'était le citoyen Goulin. Cet homme avait tellement la conscience de la terreur qu'il inspirait aux Nantais, qu'il ne prenait aucune des précautions ordinaires aux tyrans de tous les temps et de tous les pays. Dédaignant les sourdes colères dont il savait bien que l'explosion n'était pas à craindre en ces temps de compression universelle, fort de cette espèce de résignation stupide, véritable torpeur des âmes en détresse qui s'était emparée du plus grand nombre, il se promenait à toute heure dans la bonne ville de Nantes, sans jamais se faire accompagner des agents de la force publique. Et puis, il faut le dire: c'était un si bon homme, ce pauvre Goulin! il avait des goûts si simples et des instincts si paternels! Quand il venait de présider aux sanglantes exécutions de la place du Bouffay, il longeait paisiblement les boulevards et appelait à lui les petits enfants qui jouaient

devant leurs portes. Comme il faisait patte de velours pour les caresser, ces chères petites créatures roses et bouffies ! comme il les embrassait ! c'était vraiment merveille de le voir. Aussi était-il devenu la *coqueluche* de toutes les mères du quartier, et toutes se disaient entre elles : « C'est un si bon homme, ce citoyen Goulin ! »

En ce moment, il s'avancait d'un pas modéré en fredonnant un des airs champêtres si fort à la mode en ce temps d'*innocence pastorale*, lorsqu'au détour d'une rue cinq ou six hommes se ruèrent sur lui tout à coup, le terrassèrent, et lui ayant mis un baillon sur la bouche, le jetèrent dans une voiture, y montèrent après lui et partirent à fond de train dans la direction des ponts.

Le coup de main avait été si bien combiné et exécuté si rapidement que le prisonnier n'avait pas eu le temps de jeter un cri, et que personne dans les environs ne s'était aperçu de cet enlèvement. On roula environ dix minutes, au bout desquelles la voiture abandonnant le pavé s'engagea, le long de la Loire, sur une sorte de terre-plein destiné aux fondations d'un quai, mais qui n'offrait encore aucune construction ; seulement, une petite maison de pêcheur abandonnée et à moitié enfouie sous les travaux de terrassement, élevait à peine son toit d'ardoises jaunies au-dessus de la nouvelle chaussée, et tout était désert aux environs. Ce fut devant cette chétive maisonnette que la voiture s'arrêta.

On fit descendre le citoyen Goulin, et ses ravisseurs l'ayant fait entrer dans la maison, battirent le briquet et allumèrent une lanterne sourde qu'ils placèrent sur une vieille table boiteuse droit en face du prisonnier.

— Ah ! — dit un des étrangers d'un air de satisfaction en examinant la figure effarée du républicain — je ne me suis pas trompé, c'est bien le citoyen Goulin que nous avons là.

Puis se plaçant en face de lui, il lui dit :

— Écoute, pataud ! c'est toi qui, l'an passé, a mis le diable au corps aux bourgeois de la ville de M\*\*\* ; c'est toi qui as brûlé le château de Montbriant ; c'est toi qui fais guillotiner tous les jours les braves gens sur la place du Bouffay ; c'est toi qui as fait noyer dans la rivière des prêtres du bon Dieu !... nous le savons, et tu as mérité la mort mille

fois !... nous devrions te tuer tout de suite, vois-tu ; mais nous ne voulons pas encore faire ce plaisir au diable qui te guette. Pour le quart d'heure nous voulons autre chose de toi. Tiens ! — ajouta-t-il en lui présentant deux papiers qu'il tira de son sein — tu vois ces papiers, n'est-ce pas ? eh bien ! tu vas les signer tout de suite, ou sinon, malheur à toi !... je ne donnerais pas deux sous de ta peau !

Et prenant dans sa poche une plume avec une petite bouteille d'encre, il les déposa sur la table, en face de Goulin.

Celui-ci, tremblant de frayeur, les yeux à moitié sortis de leur orbite, et rendant par la bouche une écume brûlante qui suintait à travers son baillon, prit sa bourse par une sorte d'instinct machinal et la présenta à son interlocuteur ; mais celui-ci, la saisissant aussitôt, la jeta par terre avec indignation.

— De l'argent ! s'écria-t-il, de l'argent à nous !... tu nous offres de l'argent, abominable gredin !... mais pour qui nous prends-tu, scélé-rat ?... Allons, voyons, finissons-en ; signe cela ou tu es mort !

Et en même temps, il brandit un poignard sur la poitrine du républicain. Tous les autres ayant imité le geste de leur camarade, le malheureux Goulin, qui se voyait complètement à la merci de ses ennemis, prit la plume d'une main tremblante et signa les deux papiers qui lui étaient présentés.

A peine eut-il fini, que celui qui paraissait le chef de la bande se tournant vers les siens :

— Tiens, Mirabeau, dit-il, viens un peu ici, toi qui es savant, et vois si ce gueux-là ne nous attrape pas.

Mirabeau s'approcha et, prenant les deux papiers, il les étudia un bon moment, puis enfin il épela tout haut : « G, o, u, l, i, n. M'est avis que ça fait Goulin. »

— C'est ça, mon valet, reprit le premier, il y a bien Goulin, n'est-ce pas ?

— Oui, oui, ça y est, bien sûr !

— C'est bon ! à cette heure, viens par ici que je te parle.

Et tous deux, s'éloignant un instant, se mirent à conférer à voix basse.

Après deux minutes de conversation, Mirabeau rentra et dit un mot

à ceux qui étaient restés à la garde du prisonnier. Deux d'entre eux se détachèrent et rejoignirent leur chef, puis tous étant remontés dans la voiture qui les avait amenés, se dirigèrent de nouveau vers l'intérieur de la ville.

Il était alors près de minuit : ni le docteur Bonneau ni Marguerite ne s'étaient couchés. Le premier, malgré le peu de confiance qu'il avait dans les projets de Quatorze, attendait pourtant avec une impatience fiévreuse, et la jeune fille, à moitié instruite par le docteur, sentait battre son cœur comme à l'approche d'un grand événement.

Tout à coup, au milieu du silence de la nuit, le roulement d'une voiture se fait entendre, elle s'arrête à la porte, un homme en descend et appelle d'une voix sourde le docteur Bonneau. Celui-ci, qui avait, comme on le pense bien, l'oreille au guet, vint ouvrir la porte lui-même et se trouva face à face avec maître Quatorze.

— Tout va bien, docteur ! lui dit-il, tenez, lisez-moi ça, et ne perdons pas de temps.

Le docteur jeta un coup d'œil à la hâte sur les papiers que lui présentait le jeune gas, fit un geste de surprise, et se frottant les yeux comme un homme à demi-éveillé, il les lut une seconde fois, et demeura confondu.

— Mais comment as-tu fait pour?...

— Alerte, alerte, docteur ! nous n'avons pas un moment à perdre. Je vous conterai ça une autre fois. Prenez votre uniforme.... faites descendre mam'selle, montez en voiture tout de suite, et à la prison !... c'est moi qui vas vous conduire, les autres suivront.... allons ! allons !

Le docteur abasourdi, mais le cœur inondé d'une espérance inattendue, et serrant ces bienheureux papiers dans ses mains avec une joie convulsive, monta rapidement l'escalier et redescendit bientôt tenant Marguerite par la main. Quatorze recommanda le silence le plus absolu, et la jeune fille, instruite que le salut de sa mère dépendait en partie de sa réserve et de son sang-froid, promit de ne pas jeter un cri, de ne pas proférer une parole, quelque chose qu'elle vit ou qu'elle entendit dans cette étrange et mystérieuse expédition.

La voiture s'ébranla enfin, et roula lentement sur le pavé, entourée de cinq ou six estafiers en bonnet rouge, dont la tenue plus que

négligée et l'air déterminé les faisaient horriblement ressembler aux exécuteurs ordinaires des hautes-œuvres du comité révolutionnaire.

Le docteur commençait à deviner une partie du plan de Quatorze ; mais Marguerite, en voyant une pareille escorte autour de la voiture, ne savait plus où elle en était, et sa pauvre tête était près de se perdre, quand on arriva au pied de l'escalier extérieur qui conduisait alors à la prison du Bouffay.

Avant de descendre, le docteur recommanda à Marguerite de se cacher au fond de la voiture, de manière que personne ne pût la reconnaître ou même l'apercevoir, puis sautant légèrement à terre, il commença à monter les degrés. Malgré l'énergie et le sang-froid dont il était doué, le cœur lui battait fortement, car il sentait bien qu'il allait jouer là son dernier coup, et que le moindre incident, la plus légère irrégularité dans l'ordre qu'il tenait à la main, un caprice du géolier peut-être, pouvaient faire avorter l'entreprise et envelopper Marguerite dans les conséquences fâcheuses qui devaient nécessairement en résulter.

Ce fut pourtant avec un air de tranquillité assez bien jouée qu'il aborda le factionnaire placé au haut de l'escalier et qu'il demanda à parler au concierge, « par ordre supérieur. » Le soldat, voyant à la lueur d'un reverbère fumeux un officier en uniforme et tenant des papiers à la main, fit le salut militaire et s'effaça silencieusement pour le laisser passer, en indiquant du doigt la porte de l'appartement où reposait le géolier. Le docteur y frappa sur-le-champ, et, après quelques pourparlers, la porte s'ouvrit et le citoyen chargé de la garde des prisonniers parut à demi-vêtu sur le seuil.

— Qu'est-ce qu'il y a ? dit-il, en se frottant les yeux d'un air de mauvaise humeur.

— C'est un ordre du citoyen Goulin — dit le docteur d'un ton d'indifférence — expédie-moi promptement, car je suis pressé.

— Voyons ! — reprit le géolier en prenant le papier qui lui était présenté ; et il lut :

« Il est ordonné au citoyen concierge de la maison d'arrêt du Bouffay de remettre entre les mains du porteur des présentes les détenus

dont les noms suivent, savoir : les citoyens N... et Hubelin, la femme Montbriant, la femme la Roselière et la fille Garraud, dite Mariannette.

» Signé : GOULIN. »

— Ah! je comprends! — fit le geôlier en souriant d'un air d'intelligence; — je vois ce que c'est!... Au fait, je commençais à être las de voir toujours les mêmes figures dans ma *pension*, et je croyais que le comité les avait oubliés; mais il y a pas de danger! il a trop grand soin de ses chers agneaux pour les laisser pourrir comme ça entre quatre murs; c'est malsain, et je pense qu'un bain de rivière sera bon pour leur petite santé... eh! eh! eh!

Le docteur fut violemment tenté de faire rentrer dans la gorge de cet infâme ricaner les horribles plaisanteries qu'il se permettait avec lui; mais, malgré le profond dégoût qu'il ressentait, il se garda bien d'en rien témoigner. Il en conçut même une secrète joie, car il était visible que cet homme, confident ordinaire des ténébreuses expéditions de Goulin, avait complètement pris le change en cette occasion, et cette circonstance servait admirablement les vues du docteur.

Feignant donc d'entrer dans la pensée de son aimable interlocuteur, il grimaca une sorte de sourire et lui dit :

— Vite! vite! *mon bon ami*, ne perdons pas de temps; mes ordres sont positifs, et tu sais que Goulin ne plaisante pas!

— J'y vais, j'y vais, citoyen! — dit le geôlier; et, tout en s'éloignant, il examinait encore une fois l'ordre qu'il tenait à la main.

Tout à coup, il s'arrêta :

— C'est singulier, ça, fit-il, il me semble que l'écriture du citoyen secrétaire n'est pas si ferme qu'à l'ordinaire.

Le docteur sentit se figer la moelle de ses os; mais il ne souffla pas un mot.

— C'est pourtant bien sa signature!... — continua le digne homme. — Mais, dis-moi, à quelle heure t'a-t-il délivré cet ordre?

— Il y a à peu près une heure.

— Ah! ah! ah!... je vois de quoi il retourne!... il avait soupé en ville, sans doute, le brave homme, et là, entre nous soit dit, il était un peu... il avait bu un petit coup, quoi!

Le docteur fit un léger signe d'assentiment, et le geôlier, enchanté de sa perspicacité, se hâta vers l'intérieur de la prison en riant de tout son cœur et en marmottant à demi-voix :

— Ah! le gaillard! je le reconnais bien là!

## XV.

Quelques minutes après cette conversation, le docteur vit, avec une émotion indicible, les cinq prisonniers s'avancer vers lui, précédés du geôlier qui lui en fit la remise sans difficulté, tant il était persuadé que c'était d'une noyade qu'il s'agissait.

On descendit les marches du Bouffay en silence et on les fit monter en voiture sans qu'ils eussent reconnu le docteur Bonneau, qui avait eu soin de se tenir dans l'ombre pour ne pas exciter leur surprise. Ils étaient si convaincus qu'on les menait au supplice qu'à peine la voiture fût-elle en marche, le curé de M... commença à les exhorter à la mort et à réciter les prières des agonisants. Marguerite, blottie dans son coin, entendait la douce voix de sa mère vibrant doucement à son oreille, elle la sentait près d'elle, elle lui touchait, et elle ne pouvait se jeter dans ses bras! sa main n'osait même pas chercher sa main, et, dans la crainte de se faire reconnaître, elle demeurait immobile et respirant à peine; car il y a peut-être une espèce de fluide mystérieux qui se révèle au cœur des mères, dans le moindre mouvement, dans le moindre soupir et jusque dans le plus léger souffle d'un enfant bien-aimé.

Ils arrivèrent ainsi au poste du faubourg Saint-Jacques, placé au point de jonction des routes de La Rochelle et de Macheoul, et la voiture s'étant arrêtée, le docteur en descendit et pénétra dans le corps-de-garde. En y entrant, il présenta au commandant un papier qu'il tenait à la main. C'était un laissez-passer signé Goulin, et contenant simplement ces mots :

*Laissez passer et librement circuler le citoyen Gauthier (un nom en l'air), aide-major à l'armée de l'Ouest, se rendant dans la Vendée avec sa famille et ses officieux, pour affaire de service.*

L'officier fit une légère inclination au major et lui ayant rendu son passe-port sans aucune réflexion, celui-ci franchit le dernier poste en toute sécurité, et se trouva enfin libre et joyeux avec ses compagnons au beau milieu des champs.

Après un bon quart-d'heure d'une course précipitée, la voiture s'arrêta de nouveau. Le docteur fit descendre les voyageurs à l'entrée d'un chemin ombragé dans lequel ils s'engagèrent aussitôt. L'un des deux hommes qui étaient sur le siège se joignit à eux tandis que l'autre continua son chemin, poussant ses chevaux avec une nouvelle vigueur sur la grande route de La Rochelle.

M<sup>me</sup> de Montbriant et ses compagnons de prison n'y comprenaient plus rien. Cette femme immobile et voilée qu'ils avaient entrevue quand la voiture passait devant un reverbère, cet officier républicain la figure cachée dans son manteau, la longueur de leur course qui les éloignait évidemment des bords de la Loire, tout était pour eux un impénétrable mystère. Maintenant, ils sentaient l'air pur de la campagne, ils aspiraient de loin les douces senteurs des champs de la patrie... Était-ce une dernière ironie des bourreaux, ou bien seulement une charmante vision, un dernier rêve de bonheur avant de mourir?... Hélas ! ils ne le savaient pas !

Heureusement le docteur ne crut pas devoir prolonger plus longtemps cet état de cruelles anxiétés, il se fit reconnaître à eux, les assura qu'ils étaient sauvés et les félicita de tout son cœur.

Nous laissons à penser quels furent les transports de ces pauvres échappés de la guillotine en se retrouvant ainsi et après de pareilles épreuves ! La mère et la fille se tenaient embrassées sans pouvoir prononcer une parole ; le curé était tombé à genoux, et Quatorze, jetant par terre l'ignoble bonnet rouge qu'il avait été contraint d'arborer un moment, dansa les deux pieds dessus avec une sorte de rage et se mit à crier : Vive le Roi !

Le docteur fut obligé de leur rappeler qu'ils étaient encore bien près de la ville, et que la première chose à faire était de s'en éloigner au plus vite, avant que le jour vint à paraître.

Cette observation fut goûtée à l'instant même par les fugitifs et surtout par Quatorze qui, reprenant avec bonheur ses anciennes fonc-

tions de guide, se mit à la tête de la colonne, et sembla retrouver sur le sol natal toute la vivacité de son intelligence et la hardiesse de ses conceptions militaires.

Pendant qu'ils s'enfonçaient ainsi de plus en plus dans les profondeurs du Bocage, les compagnons de Quatorze qui l'avaient si bien secondé dans son expédition étaient demeurés dans la ville, où leur position pouvait devenir des plus critiques ; mais leur jeune commandant avait tout prévu et son plan était admirablement combiné.

Ceux qui avaient accompagné la voiture l'avaient quittée sur les ponts, à la hauteur de la maisonnette où Goulin était gardé par leurs amis, et, jetant leurs bonnets rouges dans la Loire, ils étaient allés rejoindre leurs gens pour recevoir de Mirabeau leurs dernières instructions. Celui-ci avait signifié à son prisonnier qu'il eût à se tenir tranquille, lui promettant un bon coup de poignard à la première tentative qu'il ferait pour se sauver, en sorte que maître Goulin n'osait pas faire un mouvement dans son misérable taudis. De temps en temps, mais à des intervalles de plus en plus éloignés, Mirabeau se montrait devant la porte pour faire voir au républicain qu'ils étaient toujours là et qu'ils veillaient sur lui avec soin. Quand le reste de ses compagnons fut arrivé, il parut encore une fois devant lui, puis faisant signe aux siens de le suivre, il disparut prestement avec eux du côté du faubourg Saint-Jacques.

Avant d'arriver au poste, ils prirent des allures d'ivrognes et ce fut en chancelant tous plus ou moins qu'ils s'avancèrent pour passer devant le corps-de-garde. Interpellés par la sentinelle, ils furent contraints de paraître devant le commandant du poste, qui eut bien de la peine à s'empêcher de rire en entendant le discours prétentieux et entortillé que lui fit Mirabeau le beau parleur, pour lui faire connaître qu'ils étaient les mêmes hommes qui avaient apporté des provisions le matin ; mais que le vin était si bon à la ville, qu'ils s'étaient un peu amusés, au risque d'être grondés par leurs femmes.

La raison qu'ils donnaient était trop naturelle et trop légitime aux yeux de la plupart de ceux qui étaient là pour donner lieu au moindre soupçon, et l'officier s'étant parfaitement rappelé les avoir vus le matin, on les laissa passer en leur recommandant de revenir souvent

apporter des vivres frais à la ville. Ils le promirent et s'en allèrent en *tricolant* <sup>(1)</sup> rejoindre leurs chevaux qui les attendaient sous la garde de deux d'entre eux, à trois ou quatre cents pas de la barrière. Arrivés là, ils les enfourchèrent en un clin-d'œil et partirent au galop dans la même direction que la voiture, riant à gorge déployée de « la *nincerie* <sup>(2)</sup> de ces imbéciles de patauds. »

Celui qui menait la voiture vide fit encore environ une lieue sur la grande route, puis tout à coup il s'engagea dans un chemin de traverse où il roula encore quelque temps. Quand il ne lui fut plus possible d'aller plus loin, à cause des chapelets et des fondrières, il détela ses chevaux, sauta sur l'un d'eux, et, prenant à travers les landes, où il ne laissait aucune trace, il s'en fut rejoindre les autres à un rendez-vous convenu à l'avance.

Il serait superflu de s'étendre longuement ici sur les moyens que Quatorze avait employés pour parvenir à la délivrance des prisonniers. Il s'était facilement procuré des certificats de civisme, trouvés sur les gardes-nationaux tués dans les combats, et il savait bien qu'on ne chercherait pas à constater l'identité de ceux qui en étaient porteurs. Il avait retrouvé pendant son séjour à Nantes un ancien cocher de M. de Montbriant, qui, après son mariage, s'était établi en cette ville où il était loueur de voitures. Sachant que c'était un homme fidèle et dévoué, il n'avait pas craint de se confier à lui. Le brave homme avait mis à sa disposition une voiture avec ses deux meilleurs chevaux, se fiant avec raison à la loyauté de la famille pour l'indemniser des pertes qu'il pourrait avoir à subir en cette occasion.

Quant à Goulin, pareil à un âne bête auquel on a tourné la tête du côté de la muraille et qui se croit de bonne foi attaché par le licou, il demeura dans la même position longtemps encore après le départ de Mirabeau et de ses compagnons, n'osant faire le moindre mouvement, dans la crainte d'attirer sur lui la colère de ses terribles gardiens. Au point du jour cependant, n'entendant plus aucun bruit autour de lui, et jugeant avec raison que ses ravisseurs n'oseraient prolonger plus longtemps leur mauvaise plaisanterie, il s'avança à pas de loup,

(1) Chancelant.

(2) Sottise.

allongea doucement la tête au dehors et, n'apercevant plus personne, grimpa sur la chaussée et se mit résolument en marche pour revenir à la ville. La première personne qu'il rencontra lui ayant rendu le service de lui délier les mains et de lui ôter son bâillon, il rentra chez lui dans une fureur telle qu'il en fut malade pendant trois jours, et que la ville de Nantes se vit exposée à perdre son grand citoyen. Il se remit néanmoins, mais il ne sembla plus vivre que pour se venger du tour abominable qu'on lui avait joué. Ne pouvant, malgré toutes ses perquisitions, réussir à connaître les coupables et à mettre la main sur eux, il fit tomber sa colère au hasard sur tout ce qui, de près ou de loin, appartenait « à ces brigands d'aristocrates, » se disant sans doute en lui-même, comme le loup de la Fontaine : « Si ce n'est *lui*, c'est donc *son frère*. » Et tout porte à croire que l'étrange mystification qu'il avait éprouvée ne fut pas étrangère à cette passion d'ignobles tueries qui seconda si bien, quelque temps après, les sanglantes orgies de l'exécrable Carrier.

Il nous reste peu de chose à dire maintenant des différents personnages qui ont figuré dans cette longue histoire. Guidés par le fidèle Quatorze, ils arrivèrent sans encombre au quartier-général de Charette, où le docteur Bonneau reçut, comme on le pense bien, un accueil des plus distingués, après le dévouement dont il avait fait preuve envers la famille de Montbriant. Ils trouvèrent le chevalier de la Boulaie entièrement guéri de ses blessures, et placé fort avant dans la confiance et l'amitié du général. Les doux projets d'autrefois reprirent avec plus de force que jamais, malgré les alarmes et les péripéties de la guerre civile ; mais ce ne fut que deux ans plus tard, après le traité de la Jaunaye, que Mme de Montbriant consentit à donner sa fille au chevalier.

Ils eurent le rare bonheur de survivre tous aux grands désastres de la Vendée, et, dès que l'horizon politique se fut un peu éclairci, ils vinrent s'établir dans les communs du château de Montbriant qui avaient échappé aux flammes, et qu'ils furent encore heureux de trouver pour abriter leur nouvelle fortune.

M. de Montbriant ayant été porté sur la liste des émigrés, son bien avait été confisqué, mais attendu que « la citoyenne Montbriant »



n'avait pas quitté le sol français, la Nation avait gracieusement partagé avec elle. Personne autour d'eux ne s'aperçut de cette énorme réduction dans les revenus de la famille. On trouva une petite chambre pour M<sup>lle</sup> La Roselière, désormais guérie de ses vapeurs par les peines réelles et sérieuses qu'elle avait éprouvées, et une autre pour le pauvre sénéchal dont la place était maintenant une sinécure, et qui ne pouvait se consoler de ses loisirs forcés et des anomalies de la société nouvelle que dans l'espoir de faire un jour l'éducation des enfants.

Le docteur Bonneau, non pas converti aux opinions royalistes, mais complètement *dégrisé* de ses ardeurs républicaines, abandonna la scène politique et se réfugia dans une ville éloignée du théâtre de la guerre. Il y resta jusqu'à la pacification définitive, après laquelle il revint à M\*\*\* où il reçut bientôt, de tous les partis, le surnom de *Bon Docteur*.

L'auberge de la *Croix d'Or*, appelée pendant toute la Révolution « Hôtel du bonnet rouge, » avait été envahie par un aventurier qui s'y était installé sans autre droit que celui d'un patriotisme effréné. Jeanne Girardelle, un peu plus fière maintenant de son mari, qui avait à peu près fait la guerre, mais toujours la maîtresse chez elle, comme par le passé, chassa l'intrus de la maison de son père, releva son enseigne et vit bientôt son auberge plus florissante que jamais.

Pour notre ami Quatorze, le véritable héros de cette chronique, il continua tout le temps de la guerre son métier d'éclaireur, et l'on ferait des volumes si l'on voulait raconter en détail toutes les aventures auxquelles il prit part. Nous ne l'entreprendrons pas, mais nous ne saurions jamais oublier les bonnes soirées qu'il nous a fait passer au château de Montbriant, lorsqu'au retour de la chasse, un des fils de son maître sur ses genoux et le cousin Mirabeau à son côté, il nous contait avec une verve entraînante les interminables histoires du temps passé, ou que, revêtu de son grand uniforme de piqueur, objet des ambitions de sa jeunesse, il trônait le dimanche soir dans la grande salle de la *Croix d'Or*, au milieu d'un cercle de jeunes gens qui lui criaient tous à l'envi : « Bonhomme Quatorze ! Bonhomme Quatorze ! vous qui contez si bien, encore une histoire du temps de la Grande Guerre ! »

A. DE BREM.

FIN.

## NOTICES ET COMPTES-RENDUS.

### SAINT THOMAS BECKET

ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY & MARTYR,

SA VIE ET SES LETTRES,

D'APRÈS L'OUVRAGE ANGLAIS DU RÉVÉREND J.-A. GILES,

PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION PAR M. G. DARBOY, VICAIRE-GÉNÉRAL DE PARIS,  
PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE (1).

Pour le voyageur qui débarque à Douvres, il n'y a, le plus souvent aujourd'hui, qu'un cri : — Où est Londres ? où est la grande capitale de la liberté et du commerce ? où est son parlement ? où sont ses Docks et son *Royal Exchange* ? et l'on se jette en wagon, et l'on traverse, à la vapeur, les villes et les plaines du comté de Kent sans évoquer aucun des grands souvenirs qu'elles rappellent. Ainsi n'en était-il point au moyen âge, à cette époque non moins illustre que la nôtre peut-être, qui vit des rois tels que St Edouard, des monuments tels que Westminster et des lois telles que la grande-Charte. Alors pour tout voyageur qui foulait le sol anglais, il y avait une première pensée : — où est la ville de saint Augustin et de saint Ethelbert, de saint Dunstan, et de saint Elphège, de saint Anselme et de saint Thomas ? Où est la capitale à jamais célèbre du comté de Kent ? où est *Kenterbury* ? et l'on se pressait par bandes sur les vieilles chaussées romaines qui se dirigeaient vers la ville. Rois, princes,

(1) 2 vol. in-8° Paris — Ambroise Bray — Nantes : Mazeau, rue de l'Evêché, et Poirier-Legros, rue d'Orléans.

peuple s'y trouvaient confondus : — « Sur les chemins qui conduisent à Cantorbéry, raconte l'anonyme de Lambeth, dans les hôtelleries et les auberges, on voyait une foule aussi pressée qu'aux jours des marchés publics. La nuit pas plus que le jour, l'hiver pas plus que l'été, n'arrêtaient les voyageurs ; et même, plus la saison était rigoureuse, plus on trouvait doux d'accomplir le vœu de ce pèlerinage. » — En une seule année, constate Michelet, on compta à Cantorbéry plus de cent mille pèlerins, et, en une seule année, la chapelle de Saint-Thomas s'enrichit de 950 livres sterling d'offrandes.

C'était en effet surtout le tombeau de saint Thomas Becket qui attirait cette affluence. Lorsque Froissart, élevé à la cour d'Edouard III, retourna en Angleterre dans sa vieillesse, il ne s'y trouva plus, dit-il, que comme un étranger parmi des étrangers. — « Et quand je fus venu à Douvres, je n'y trouvai homme de ma connaissance du temps que j'avois fréquenté en Angleterre ; et estoient les hôtels tout renouvelés de nouvel peuple, et les jeunes enfants devenus hommes et femmes qui point ne me connoissoient ni moi eux. » — Mais en même temps il y retrouva les souvenirs et les émotions de son enfance ; le chemin de Cantorbéry surtout n'avait pas cessé d'être fréquenté par les générations si souvent oubliées : — « et le mercredi, ainsi que sur le point de neuf heures, je vins à Saint-Thomas de Cantorbie voir la fierte (la chässe) et le corps saint... je ouïs la haute messe et fis mon offrande... si entendis que le roi d'Angleterre devoit là venir le jeudi en pèlerinage... et volontiers visitoit l'église de Saint-Thomas de Cantorbie, pour la cause du digne et honoré corps Saint. (1) »

Moins ému que Froissart et se croyant plus docte, le protestant Malte-Brun rend lui aussi, témoignage, à sa manière, du pieux respect des populations pour la mémoire du martyr. — « Le meurtre de Thomas Becket, dit-il, fut en 1170, un *coup de fortune* pour le chapitre (de Cantorbéry). On le canonisa et les offrandes que les pèlerins, les nobles et les rois déposèrent sur son tombeau, furent si considérables que l'église entière en était resplendissante. »

(1) T. III, p. 198. Edit. de Buchon.

Malte-Brun ne dit pas assez. Le *coup de fortune* fut tel que non-seulement le trésor de l'église de Cantorbéry devint l'un des plus célèbres de l'univers, mais que cette église elle-même, reconstruite immédiatement par l'émotion et l'enthousiasme des peuples, domina dès lors, de ses hautes tours hexagonales, l'humble vallée de la Stour.

C'est qu'en effet saint Thomas de Cantorbéry fut l'un des Saints les plus populaires, pour ne pas dire le plus populaire, du moyen âge ; et, s'il le fut, il ne faut pas dire naïvement que cela vint de ce qu'on le canonisa : On ne canonise pas qui l'on veut ; les protestants doivent en savoir quelque chose, eux qui n'ont jamais osé canoniser ni Henri VIII, ni Calvin, ni Luther ; mais on canonise ceux qui le sont déjà aux yeux de tous par la grandeur de leurs vertus et l'effusion éclatante des grâces divines.

Et tel fut précisément saint Thomas Becket. Si, à la différence des premiers martyrs, il ne souffrit et mourut pour aucun des dogmes dont l'ensemble constitue la doctrine évangélique, il souffrit et mourut pour un dogme qui les embrasse tous, le dogme de la liberté de l'église. Or, alors plus que jamais, Michelet lui-même le dit, *les libertés de l'église étaient celles mêmes du monde.*

Ainsi s'expliquent et les pèlerinages et les monuments et les trésors et le respect enthousiaste des populations, respect qui entraîna les rois eux-mêmes, malgré le souvenir de la fière opposition de Becket à leur tyrannie, et les nobles, malgré les souvenirs pénibles de son martyre.

A mesure toutefois que la civilisation progressait sous l'œil de l'église et sous la protection de ses lois, à mesure que les mœurs s'adoucissaient par l'action persévérante des préceptes évangéliques et que la législation civile s'imprégnait des idées de droit et de justice dont la législation canonique fut longtemps la seule dépositaire, on perdit peu à peu de vue l'importance de la juridiction de l'église ; on fit comme ces pupilles qui, élevés, instruits, soutenus par une tutelle habile et prévoyante, se hâtent, dès qu'ils touchent à leur majorité, de méconnaître et souvent même de désavouer cette tutelle.

Le dévouement de saint Thomas Becket finit donc par ne plus être

très-clairement compris; il cessa même de l'être tout à fait à cette époque soi-disant philosophique qui vit les apôtres de la liberté en extase devant la mémoire d'Elisabeth, ou à genoux devant Catherine de Russie et Frédéric de Prusse. L'illustre chancelier d'Angleterre, cet homme que Bossuet proclamait encore, en face de Louis XIV et sous le coup des servitudes gallicanes, un *saint évêque* et un *illustre martyr*, ne fut dès lors qu'un rebelle de génie, et le *triomphe de sa mort*, qu'un *coup de fortune*.

Le plus célèbre docteur de cette école historique fut Henri VIII, et c'était justice. L'homme aux six femmes, le prince qui parvint à fonder la plus terrible théocratie, en proclamant que la souveraineté des consciences appartenait au roi (1), le *sou sanguinaire*, en un mot, — c'est Voltaire qui l'appelle ainsi — dont les honteuses passions couvrirent l'Angleterre d'échafauds, ne pouvait voir qu'un *traître*, un *parjure* et un *rebelle* dans tout défenseur des droits de la conscience et de la vérité. Mais ce qu'il y a de triste à dire, c'est que l'histoire n'eut pas honte de prendre son langage.

Avant lui, elle reconnaissait, même en Angleterre, que — « les libertés concédées à l'Eglise par la grande Charte *imposaient* à l'archevêque le *droit de résister* au Souverain, au promoteur de cette constitution de Clarendon, dont les dispositions étaient le *plus monstrueux attentat* qu'un prince pût se permettre *contre les libertés de ses sujets* (2). » — Mais, après lui, toute résistance au prince devint un crime : Henri VIII avait défendu, *sous peine de mort et de confiscation* (3), qu'on traitât Thomas Becket de *Bienheureux*; et David Hume, l'auteur de l'histoire d'Angleterre la plus célèbre avant celle de Lingard, histoire que Voltaire se plaisait même à proclamer *la meilleure, peut-être, qui fut écrite en aucune langue*, prodigua à Thomas Becket les accusations d'*ambition*, d'*ostentation*, d'*eni-*

(1) *Quod Ecclesia superioritas pertinet ad hujus regni reges et non ad Episcopum romanum...* Sentence contre S. Thomas Becket — Wilkins *concilia*, tome III, page 315 et seq.

(2) Sharon Turner — *Histoire d'Angleterre*, — cité par Butler, page 119.

(3) *Et sub mortis pœnâ et bonorum amissione vetamus, ne quis subditorum nostrorum eum ab hâc die sanctum nominet.* (Sentence contre Thomas Becket — Wilkins *concilia*).

*vement de la gloire, d'esprit de vengeance*. Hume n'allait pas toutefois jusqu'à accorder un bill d'indemnité à Henri II; il admettait qu'il y avait eu dans ses actes *plus de passion que d'équité*, que la persécution avait été *injuste et violente*. Si le protestantisme avait affaibli en lui le sentiment de la vérité et de la dignité, il conservait néanmoins encore trop d'idées chrétiennes pour rester indifférent à tout esprit de justice. Le philosophisme fit un pas de plus et l'on a vu de nos jours Sismondi écrire avec un effrayant sang-froid : — *Nous partageons le ressentiment que devait éprouver Henri II et NOUS NE SOMMES PAS TRÈS-LOIN DE NOUS RÉJOUIR quand l'arrogant prélat porte la peine de son insolence* (1).

Dès lors toutefois une réaction se manifestait dans les rangs des hommes sérieux. Une étude plus froide, plus approfondie, un bouleversement complet dans les conditions d'existence des états, bouleversement dont l'effet le plus certain était de multiplier pour les peuples les expériences, amenèrent tout naturellement des jugements nouveaux et qui se rapprochèrent de plus en plus de ceux du moyen âge. Augustin Thierry, notamment, vit autre chose que de l'*arrogance* dans l'inflexible courage de l'archevêque de Cantorbéry; mais, trop étranger aux pensées d'en haut pour en comprendre la puissance en dehors de tout mobile humain, il s'étudia à voir, dans la lutte de Thomas et de Henri, l'antagonisme invétéré des Saxons et des Normands, des opprimés et des oppresseurs, des vaincus et de leurs maîtres. La thèse n'était pas absolument neuve; elle ne faisait que passer le détroit, car on ne manquait pas alors de savants en France, qui expliquaient 89 par les ressentiments accumulés des Gaulois contre les Francs.

Vains systèmes que l'imagination édifie péniblement et qui coulent au moindre souffle! Thierry présentait Thomas Becket comme un Anglo-Saxon; c'était la clef du système; il ne faisait en cela, je le sais, que copier Hume dont il empruntait même les termes; mais il ne résulte pas moins des récits du XII<sup>e</sup> siècle que, loin d'être de race anglaise, Becket était d'origine normande, *patriâ*

(1) *Histoire des Français*. V. p. 481.

*Rothomagensis*, dit l'anonyme de Lambeth, *ortu Normannus*, dit Guillaume, fils d'Etienne. Que devient alors la lutte des vainqueurs et des vaincus (1)?

Thierry cependant avait eu le mérite de rompre avec les *historiens philosophes* et de ne pas prendre *parti*, à leur exemple, contre le *plus faible et le plus malheureux* (2). Il avait eu le mérite de comprendre que la grande popularité de l'archevêque, popularité que n'osaient nier ni Hume ni Sismondi, ne pouvait s'expliquer par de vains mots tels que ceux de *superstition* et de *fanatisme*, et qu'elle devait tenir à ce que l'archevêque avait été le courageux représentant de quelque grand intérêt social. Cet intérêt pour lui fut le patriotisme.

Michelet suivit ce même courant d'idées, mais au patriotisme il joignit le sentiment religieux, au mobile humain le mobile divin. Il ne craignit pas d'écrire : — « *Henri voulut avoir l'Église dans sa main...* Réunissant alors les deux puissances, il eût élevé la royauté à ce point qu'elle atteignit au XVI<sup>e</sup> siècle, entre les mains d'*Henri VIII*, de *Marie* et d'*Élisabeth*. » — Voltaire n'a-t-il pas dit, de cette époque d'*Henri VIII* et d'*Élisabeth*, qu'elle *était digne d'être écrite par le bourreau*. Eh bien ! la grande œuvre de saint Thomas fut de l'avoir reculée de trois siècles.

« Quand on songe, écrivait encore Michelet, à *l'épouvantable barbarie*, à *la fiscalité exécrationnelle des tribunaux laïques*, au XII<sup>e</sup> siècle, on est obligé d'avouer que *la juridiction ecclésiastique était alors une ANCRE DE SALUT* (3). » Et voilà justement pourquoi Thomas Becket, mourant pour la liberté de la juridiction ecclésiastique, fut à la fois le saint et le héros de son temps. Mais le proclamer en plein XIX<sup>e</sup> siècle, c'était revenir de loin. N'avait-on pas vu les écrivains mêmes catholiques, le P. d'Orléans entre autres, recourir à toutes les atténuations du langage dans leur appréciation du crime de tyran et de la vertu du martyr. — « Ce célèbre évêque, dit le P. d'Orléans, dans lequel on ne peut s'empêcher de désirer un esprit plus flexible et un zèle plus

(1) Voir à cet égard une note très-curieuse de M. Darbois, 1<sup>er</sup> vol., p. 7.

(2) *Histoire de la Conquête d'Angleterre par les Normands; introduction.*

(3) *Histoire de France.*

capable de ménagement, mais en qui aussi on doit révéler des intentions pures, une sainte vie, etc. »

Le même écrivain, tout en reconnaissant la *tache* que fit à la vie d'*Henri II le malheur d'avoir fait un martyr*, proclame cette vie d'ailleurs *illustre et digne d'un grand roi* (4). Henri II était cependant cet homme dont les contemporains disaient : — « Il est comme un lion et plus sauvage même qu'un lion lorsque la colère l'emporte (5). »

Le docteur Lingard juge de plus haut le caractère de Henri II ; il lui rend ses couleurs vraies ; il approfondit avec science la question des immunités ecclésiastiques. Et cependant sa conclusion relativement à Thomas Becket diffère peu de celle du P. d'Orléans. Il admire la cause, mais il s'effraie de quelques-uns des moyens auxquels Thomas a recours pour la faire triompher.

Lingard réalise néanmoins un progrès immense sur Hume, ainsi que sur les autres historiens anglais, et sa prudence elle-même, sa modération le fit plus facilement accepter.

Au moment où son ouvrage paraissait de l'autre côté du détroit, un de nos amis d'illustre mémoire, Frédéric Ozanam, publiait dans la *Revue Européenne* (juillet et octobre 1835) une étude non moins érudite qu'éloquente sous ce titre : *Deux Chanceliers d'Angleterre, Bacon de Vérulam et saint Thomas de Cantorbéry*. La pensée d'Ozanam était de mettre en présence, dans toute la vérité de l'histoire, de mesurer, suivant son expression, *un grand homme et un saint*. — Il n'est pas de tyran qui n'ait eu à son service quelque philosophe, écrivait Ozanam ; — Bacon en était une preuve entre mille. — Et notre âme qui venait d'assister au triste spectacle de ses bassesses, ajoutait Ozanam, fut heureuse de rencontrer sur son chemin la consolante mémoire du martyr.

Le contraste était frappant et admirablement développé. Hume avait vu dans Thomas Becket un ambitieux de bonne foi ; Sismondi un prélat arrogant et audacieux ; Thierry avait vu en lui un grand homme ; mais Ozanam, surprenant dans l'histoire tout ce qu'il y a de

(4) *Révolution d'Angleterre*, I. — 153, 168.

(5) *Est leo aut leone truculentior dum vehementius exardescit.*

*Blesen-Epist.*, 75.

faiblesse dans un grand homme, nous forçait à reconnaître dans l'archevêque de Cantorbéry, ainsi que l'avait fait tout le moyen-âge, non pas seulement *la raison élevée à sa plus haute puissance*, mais *la foi mise à sa plus rude épreuve*, non point un héros, mais un saint.

La question des immunités de l'église, question si peu comprise aujourd'hui que l'église a perdu la plupart de ses libertés, y était en outre précisée d'un mot : — « L'église a reçu de Dieu, disait Ozanam, l'infailibilité pour dire le vrai; elle a droit de réclamer des hommes la liberté pour faire le bien. » — Là en effet était toute la question, question grave aujourd'hui comme alors, mais qui l'était surtout à ces époques de chaos où le frein de l'église était la seule barrière possible contre la barbarie.

Qu'on se figure l'église dans la haute position qui était la sienne et que lui reconnaissait l'opinion de tous les peuples, de *conseil* et de *protectrice* de la société. La force brutale domine partout, et il n'y a plus qu'une liberté au monde, la sainte liberté des enfants de Dieu ! c'est la seule garantie des peuples pour le présent, leur seul espoir pour l'avenir. Tant que l'église était puissante, et elle l'était par l'unité de son action, par ses propriétés, par ses franchises, le despotisme sentait le frein et n'avancait pas. L'église, placée sur une éminence *afin de voir toute chose*, pour parler le langage de saint Bernard, *veillait et prenait garde à tout*. Ici, elle défendait les débris de la fortune des malheureux naufragés contre l'avidité de quelques hommes qui se les attribuaient comme un droit; là, elle prenait sous sa protection le marchand et le voyageur qu'on pouvait rançonner impunément; ailleurs elle proscrivait ces amusements barbares dans lesquels on se jouait de la vie comme si la vie était un jeu; partout enfin elle étendait sa sauvegarde sur le berceau de l'enfant et sur le lit de l'épouse; elle soutenait les droits de tous contre tous et offrait des asiles à toutes les infortunes en même temps qu'elle frappait d'anathèmes ceux qui les avaient causées. Les lois ecclésiastiques étaient, sous beaucoup de rapports, des modèles dont l'influence devait nécessairement agir sur les législations séculières. Seules elles ne connaissaient pas la torture; seules elles ne faisaient

point acception des personnes; seules elle répugnaient à prononcer la peine de mort que prodiguaient au contraire les législations du temps, et elles substituaient à cette peine de longues détentions pénitentiaires; c'est-à-dire qu'elles réalisaient dès lors et dépassaient même les plus importants perfectionnements que nous ayons introduits dans nos codes. Le maintien des franchises et immunités de l'église était donc la question la plus véritablement sociale de l'époque.

Ces franchises toutefois ne s'appliquaient qu'aux clercs, mais telle était la supériorité de la législation ecclésiastique sur la législation civile que les laïques réclamaient plus d'une fois, sous un prétexte ou sous un autre, l'avantage d'y être soumis. De là des querelles fréquentes entre les deux juridictions. Non-seulement en effet l'autorité temporelle n'entendait pas que la juridiction cléricale s'étendit sur les séculiers, mais elle en contestait même souvent l'action à l'égard des clercs. L'Europe y a gagné de conserver pendant *sept cents ans* la torture ainsi qu'une justice qui avait deux poids et deux mesures, suivant le rang et la condition des personnes. On peut voir dans le *Génie du christianisme* (liv. VI. ch. X.) combien le droit ecclésiastique l'emportait sur le droit civil. Les plus belles maximes de nos codes sont tirées des canons, et c'est cependant cette législation des canons qu'Henri II d'Angleterre prétendait subordonner à la barbarie des lois normandes; c'est parce qu'il trouva une énergique opposition dans Thomas Becket que Thomas Becket mourut. L'un était le représentant des vieilles mœurs barbares; l'autre, de la civilisation de l'Évangile.

Ces idées, que le cadre restreint du livre d'Ozanam ne lui avait permis que d'indiquer, viennent d'être développées avec un rare talent par M. l'abbé Darboy dans l'*Introduction* qui précède la nouvelle vie de saint Thomas Becket. Mais d'abord il importe de connaître et l'auteur de cette vie et les circonstances dans lesquelles elle a été publiée. — « En 1846, raconte M. Darboy, le Rév. J. A. Giles, ancien fellow du collège du Christ, à Oxford... fit paraître à Londres deux volumes intitulés *Vie et lettres de Thomas Becket*... puis il vint à Paris dans l'intention de publier une traduction française de cet ouvrage.

A cet effet, il communiqua son travail à M<sup>r</sup>. Affre, de glorieuse mémoire, et lui demanda conseil. Le vénérable prélat daigna penser, dans son indulgence, que je ne serais peut-être pas inutile à M. Giles et il l'invita à se mettre en rapport avec moi pour voir quelle suite il serait possible de donner à son projet. La suite que j'ai cru convenable d'y donner est l'ouvrage même qui paraît aujourd'hui. »

M. Giles appartenait à l'église anglicane, son témoignage était donc d'un haut poids s'il était favorable au grand saint de Cantorbéry, car Thomas Becket n'avait été persécuté que pour s'être opposé aux doctrines mêmes qui plus tard servirent de base au schisme anglican. Il continuait donc en Angleterre la réhabilitation du catholicisme que d'autres dissidents, Voigt entre autres et Hurter, avaient si glorieusement commencée en Allemagne. On ne pouvait se flatter d'ailleurs que de là la Manche pas plus que de là le Rhin, il fût possible de se débarrasser du premier coup de tous les préjugés d'éducation et de culte. L'abbé Jager en traduisant la *Vie de Grégoire VII*, de Voigt, l'avait accompagnée de notes explicatives et quelquefois rectificatives; M. Darboy, en reproduisant la *Vie de saint Thomas*, a préféré modifier de temps en temps le texte même de l'historien anglais, mais en avertissant d'ailleurs de ces modifications à mesure qu'elles se présentent. Afin d'éclaircir en outre nettement les questions en litige, il les a formulées avec soin et discutées avec une science toujours sûre dans une *Introduction* de 250 pages, qui est, à elle seule, un livre et, de plus, un chef-d'œuvre. La lutte entre les deux pouvoirs y est examinée à deux points de vue, au point de vue du droit général de l'Europe au moyen âge et au point de vue du droit anglais. Il nous suffira d'énumérer les questions qui se trouvent ainsi traitées, pour faire comprendre l'importance de cette étude. — Origine et légitimité des possessions de l'église; motifs de libéralité envers le clergé; — institution des évêques; — juridictions ecclésiastiques; empressement à y recourir; — difficultés sur les limites des deux puissances; — nature et étendue des concessions faites depuis lors par l'église sur les immunités cléricales. — Et, en regard de ces questions générales: — Mœurs des Anglo-Saxons et des Normands — huit rois anglo-saxons descendant du trône pour achever leur vie

dans des cloîtres, — règlement de Guillaume-le-Conquérant en faveur des juridictions ecclésiastiques, etc. etc.

On comprend que, ces différents points une fois résolus, l'histoire de saint Thomas Becket cesse d'être un mystère. Tant qu'ils restent dans l'ombre au contraire, le lecteur, toujours porté à juger d'après les mœurs et les lois actuelles, tombe dans la vague, comme le P. d'Orléans, ou dans le faux, comme Hume.

Quant à l'ouvrage même du docteur Giles, il se recommande par la première des qualités suivant moi, celle d'être bien plus un recueil de documents qu'une œuvre d'art. Ce n'est le plus souvent ni le docteur Giles, ni son habile interprète que nous entendons, c'est saint Thomas lui-même, dont les lettres reviennent à chaque page (1); c'est Jean de Salisbury son ami, Herbert de Bosham son secrétaire, Roger de Pontigny l'un de ses serviteurs, Guillaume, fils d'Etienne, l'un des clercs de son église, Édouard Grim son dernier et courageux défenseur. On sent tout ce que l'accent de ces voix contemporaines donne d'intérêt au récit. Ainsi, par exemple, tous les historiens racontent qu'à l'issue de la conférence de Clarendon, et lorsque Thomas Becket venait de céder aux supplications des barons et des évêques, en s'engageant à observer l'espèce de *Constitution civile* que le roi prétendait imposer à l'Église anglaise, il fut tout à coup pris de repentir. C'est le fait dans toute sa simplicité et sa vérité. Écoutons maintenant M. Giles reproduisant ou analysant le récit d'Herbert de Bosham :

« Le long du chemin, les clercs de l'archevêque firent leurs remarques sur les événements de la journée. Quelques-uns déploraient le malheur des temps où l'on vivait; d'autres se plaignaient avec indignation de ce qu'un homme, fût-il archevêque, entraînât l'Église avec lui au gré de ses caprices. Un de ceux-ci exprima son opinion d'une manière plus dure encore: — « ... Les colonnes du temple sont

(1) M. Giles avait commencé par faire paraître la collection des lettres de saint Thomas en 2 vol. in-8°, puis ce les de Jean de Salisbury, de Gilbert Foliot, évêque de Londres, et d'Arnoul, évêque de Lisieux. Sa *Vie de saint Thomas* n'est que le résumé de ces grandes et importantes publications. Personne n'ignore que ce sont des travaux analogues d'érudition qui conduisirent Hurter à comprendre d'abord, puis à publier l'histoire d'Innocent III.

» ébranlées, dit-il, et le pasteur prenant la fuite, le troupeau n'est plus » qu'une proie. » — Celui qui parlait ainsi était le porte-croix de l'archevêque. L'archevêque s'abstint de répondre. Cependant l'archevêque paraissait abattu ; il marchait séparé de ses gens qui n'étaient pas plus disposés que lui à rompre le silence. A la fin, Herbert de Bosham reprit courage et s'approchant du primate : — Seigneur, lui dit-il, pourquoi vous laisser ainsi abattre ? Vous n'avez pas coutume de montrer une si grande tristesse, car vous ne dites rien à aucun de nous. — Ce n'est pas étonnant, répondit l'archevêque, je ne puis m'empêcher de songer que, par ma faute, l'Église d'Angleterre est réduite aujourd'hui en servitude. Mes prédécesseurs l'ont dirigée avec une rare prudence à travers de nombreux écueils, et voilà qu'au lieu de régner d'une manière triomphante, elle est devenue esclave, grâce à moi, infortuné que je suis ! Que ne suis-je mort et que n'ai-je disparu du milieu des hommes ! Mais c'est justice que de mon temps ces calamités tombent sur l'Église, car, pour arriver à mon office, j'ai passé par la cour et non par le cloître. . . . Orgueilleux et vain, d'éleveur d'oiseaux je suis devenu pasteur d'hommes ; je ne savais que protéger les histrions et aimer les chiens, et l'on m'a confié le redoutable soin des âmes ! . . . Aussi, voilà maintenant mes œuvres ! »

Quelle simplicité et quelle éloquence dans cet entretien du primate d'Angleterre et de son porte-croix ! Quel tableau touchant et naïf ! Il fait mieux connaître Thomas Becket que la plus érudite dissertation sur son caractère.

On s'imagine souvent que l'énergie tient à une certaine impassibilité de l'âme qui sent peu ou ne sent point. Erreur profonde ! l'énergie s'allie à merveille avec la sensibilité ; je dirai plus, elle s'allie avec la modération, et elle n'est même jamais plus invincible que lorsqu'elle s'appuie sur la conscience et sur le cœur. Voyez Grégoire VII, cet homme de bronze s'il en fut : à peine est-il élu pape qu'il écrit au roi Henri d'Allemagne, pour lui donner avis du choix que viennent de faire le clergé et le peuple de Rome, et le prier de ne pas y consentir, — car, dit-il, si je suis pape, il me sera impossible de laisser impunis les crimes dont vous êtes chargé. — Saint Anselme, en présence de Guillaume-le-Roux, n'a pas un autre langage : — Vous voulez atteler

sous le même joug un taureau indomptable et une pauvre vieille brebis. — Et Thomas Becket, cet homme que Hume, Sismondî et tant d'autres nous représentent comme l'archétype de l'arrogance et de l'ambition, que répond-il à Henri II, lorsque celui-ci veut le porter sur le trône archiepiscopal de Cantorbéry ? Il refuse et il faut l'intervention du légat du Saint-Siège pour le déterminer à accepter.

J'ai appelé les *articles de Clarendon* une espèce de *Constitution civile*, parce qu'en effet ils sont, non moins que l'œuvre de l'Assemblée constituante, l'expression de cette ambition invétérée du pouvoir temporel de réglementer l'Église comme il réglemente l'État, et, pour cela, de la séparer autant que possible de Rome. La séparation toutefois n'étant pas complète, plus d'un catholique se laissa prendre en 1166 comme en 1790. Aujourd'hui même encore peut-être s'en trouve-t-il plus d'un qui s'étonne de l'extrême opposition de Thomas Becket. A ces catholiques complaisants nous nous contenterons de citer deux textes qui sans doute fixeront leur incertitude. Le premier est du protestant Hume : — « En faisant émaner, dit-il, d'une assemblée civile et nationale tant d'ordonnances ecclésiastiques, il (Henri II) établissait pleinement la supériorité de la législation sur tous les décrets des papes et les canons des conciles. . . . *Ces lois tendaient directement à soustraire l'Angleterre à la dépendance du Saint-Siège.* »

Le second texte est de Michelet : — Ce n'était pas moins, dit-il en parlant des articles de Clarendon, *ce n'était pas moins que la confiscation de l'église au profit d'Henri.*

Aussi, bien que le dogme parût désintéressé dans la question aux peu clairvoyants, Thomas Becket ne craignit-il pas plus d'affronter le martyr en 1170 que ne le craignit, il y a soixante ans, le clergé de France et pour la même cause.

Il y eut seulement plus de ruse chez Henri II que chez Danton et Robespierre. Quel spectacle que celui de cette entrevue de Montmartre où, la paix une fois conclue, Henri II refuse de la sceller par le baiser de paix, et le motif ? c'est qu'il a juré dans son irritation de ne le jamais donner à l'archevêque et qu'il *craint de se parjurer !* Quelle finesse de procureur de choisir, pour messe du jour, la messe des morts, parce que le baiser de paix ne s'y donnait pas !

Avec un tel caractère Henri II n'était point homme à ordonner le meurtre de l'archevêque; mais l'on ne peut s'étonner qu'il en ait laissé échapper le désir. Le zèle des courtisans fit le reste.

Suivant sa coutume de reproduire surtout les récits contemporains, M. Giles a adopté, pour les circonstances du martyre, la narration d'Edouard Grim, de cet intrépide moine qui, venu à Cantorbéry pour voir l'archevêque, fut un des trois clercs dont la fidélité ne l'abandonna pas au moment du péril. Il eut même le bras mutilé en voulant le défendre. — « Du même coup, dit-il, en racontant la mort du prélat, fut tranché le bras de celui qui rapporte ces choses, *eodem ictu praviso brachio hæc referentis.* » Mots simples et touchants, et qui font sentir plus péniblement encore la lâcheté de ceux qui avaient pris la fuite. Que conclure toutefois de cette fuite des moines et du peuple? Qu'ils ne sympathisaient pas, comme certains historiens ont voulu le prétendre, avec la cause de Thomas Becket? Mais le retour triomphal de Thomas était au contraire une telle preuve de cette sympathie qu'Henri II en fut effrayé jusque sur le lointain rocher d'Avranches. Ce qu'il faut conclure, c'est que la peur oublie tout et ne respecte rien. N'avait-on pas vu dans cette même ville de Cantorbéry un illustre évêque, saint Elphège, résister héroïquement et seul à la contagion de la peur, et, tandis que les uns fuyaient, que les autres trahissaient, s'élançant seul au devant des hordes danoises en criant : — « Épargnez, épargnez... s'il vous faut une victime, voici le pasteur de tous! »

Ce souvenir de saint Elphège se présenta naturellement à la pensée de Thomas Becket au moment suprême; « vous avez déjà ici, disait-il, un martyr vénérable et chéri de Dieu, saint Elphège. La grâce divine vous en donnera bientôt un autre. »

Et le martyre de l'un comme de l'autre est resté marqué dans l'histoire par d'admirables traits de grandeur et de simplicité. — « De l'or, disaient les Danois à Elphège, évêque, donne-nous de l'or. — Je vous offre l'or de la sagesse, répondait Elphège, mais, quant à dépouiller mes pauvres concitoyens pour enrichir leurs ennemis, je ne suis pas homme à fournir de la chair de chrétien aux dents païennes. » — Et comme il demeurait inflexible, les Danois l'accablèrent de coups de pierres et d'ossements de bœufs, débris de leurs festins.

Même grandeur, même calme chez Becket. Provoqué dans son

palais, il refuse et de s'enfuir et de se défendre. — « Êtes-vous venus pour me tuer, dit-il aux sicaires, j'ai remis ma cause entre les mains de Dieu; aussi, vos menaces ne me font rien et vous êtes moins prêts à frapper du glaive que je ne le suis à souffrir le martyre. Cherchez qui vous fuie; pour moi, je combattrai pied à pied le combat du Seigneur. »

Les vêpres sonnent et il se rend tranquillement à l'église. Les clercs qui l'accompagnent veulent fermer derrière lui les portes, mais l'archevêque les arrête : — « Il ne faut pas, dit-il, faire de l'église une forteresse; » — et lorsque les assassins sont arrivés au pied de l'autel, criant : — Où est le traître? où est l'archevêque? — Me voici, répond-il en s'avancant au devant d'eux, je ne suis point traître au roi, mais prêtre du Seigneur. » Tel il fut jusqu'à la fin.

Les historiens protestants et incrédules, maîtrisés par une telle mort, ont été réduits à reconnaître en Becket un *génie supérieur*, un *courage indomptable* et même des *intentions pures*. Mais qui ne voit, qui ne sent qu'ici toutes les qualités et toutes les grandeurs humaines disparaissent devant une force qui vient d'en haut.

Aujourd'hui, Cantorbéry reste abandonné et solitaire sur les rives de la Stour. Douze mille habitants au plus occupent encore ses vieilles maisons, dont l'industrie moderne n'a pas cherché à renouveler l'aspect. Son archevêque, car elle a toujours un archevêque, l'a déserté lui aussi pour son beau palais de Lambeth, à Londres. Tout lui fait défaut, tout, jusqu'à la trace même de ses saintetés passées que s'est étudiée à effacer la réforme. Ainsi vous retrouverez encore, à Westminster, le tombeau d'Edouard-le-Confesseur, tombeau à trois étages, dans lequel Henri III voulut que *ce grand flambeau de la chrétienté fût placé droit, afin de projeter de là sa lumière sur toute l'Église*. Mais à Cantorbéry, ne cherchez ni le tombeau de saint Elphège, ni celui de saint Thomas. Les tombes ont été profanées, les reliques jetées au vent. Et cependant, il arrive encore, parfois, que des voyageurs s'arrêtent à la vue des tours de *Christ Church* (l'Église du Christ). Qu'y cherchent-ils? Suivez-les et vous les verrez se diriger vers une pierre que Depping nous représente *usée à force de genuflexions*. Cette pierre a été arrosée du sang de saint Thomas Becket. De toutes les grandeurs de Cantorbéry, c'est la seule qui lui reste.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.



SOUVENIRS DE BRETAGNE <sup>(1)</sup>.

STANCES A M. A. DE LA BORDERIE.

« Gelen, Doue zo test ! n'em onn ket  
» Na trubard a hent-all, ken-neubed. »

Je ne suis pas un séditieux, j'en prends Dieu à témoin, ni un  
trahire non plus.

(Chants bretons traduits par M. de la Villemarqué,  
tome I, page 166).

— « Votre lice, Bretons, s'ouvre-t-elle pour moi ?  
— « Vos armées, chevalier ? — Elles s'expliquent seules,  
— Je porte de Bretagne à deux faces de gueules  
— « La bannière levée arrivez au tournoi. »

(Dickson).  
« Mar marvomp evel ma dieet  
» D'ar gristenich, d'ar Vretoned,  
» Morse na varvimp re abred ! »

Si nous mourons comme doivent mourir des chrétiens, des  
Bretons, jamais nous ne mourrons trop tôt !

(Chants bretons, tome I, page 86).

« Ha pe oant deit de grogein, hen darc'he el ur goah:  
» Get he hop e vuzul vad, get hen melt he benn-bah,  
» He benn-bah, hag he chaplet ez a Zantez Anna,  
» Ha kemed e dosteic, a oa pilet get ha. »

Quand ils en vinrent aux prises, il frappait comme un  
homme : chacun d'eux avait un bon fusil ; lui, il n'avait que son  
bâton, son bâton et son chapelet de Sainte-Anne, et quiconque  
l'approchait était abattu à ses pieds.

(Chants bretons, tome II, p. 244).

Je ne dois plus revoir cette orageuse grève  
Où chaque enfant cache un marin,  
Et s'essaie à dompter le flot qui se soulève,  
Comme on dompte un coursier sans frein.

(1) Voir dans les *Souvenirs d'un voyageur*, par M. Ch. de Nugent, publiés à Paris,  
chez Dentu, les pages 164, 166 et 167, consacrées à divers lieux de la Bretagne.

J'ai quitté le pays que l'Océan termine  
En grondant au pied du *men-hir* <sup>(1)</sup>,  
Le pays dont la voix redit comme l'hermine :  
« Plutôt mourir que me ternir ! »

J'ai quitté ses hameaux, ses forêts et ses landes,  
Où sont semés à chaque pas  
D'historiques hauts faits et de saintes légendes...  
Mais je ne les oublierai pas.

Je penserai toujours à ses vieilles églises,  
A ses audacieux défis,  
A ses récits naïfs qu'au coin de l'âtre assises  
Les mères content à leurs fils.

Je penserai toujours à la mâle harmonie  
Qui, près des autels abattus,  
A du Christianisme éveillé le génie <sup>(2)</sup>  
Et fait renaitre ses vertus.

Je penserai toujours à la fosse sanglante  
Des égorgés de Quiberon,  
Matelots qui sombraient sans que leur main vaillante  
Eût abandonné l'aviron.

Paysans et seigneurs pour la même croyance,  
Les mêmes lois, les mêmes vœux,  
Marchaient d'un même cœur, et de leur alliance  
La même mort serra les nœuds.

On a pu les tuer!... mais il naît une race  
Qui juge à son tour les bourreaux,  
Et des scènes de deuil que son burin retrace  
Les vaineus seront les héros.

(1) Les pierres druidiques de Carnac.

(2) L'auteur du *Génie du Christianisme* a peu habité la Bretagne, mais n'a jamais  
oublié qu'elle était sa patrie, et l'influence du sol natal s'est fait sentir sur son talent comme  
sur son caractère.

Pour la cause de Dieu cette terre zélée  
Fait un rempart de ses rochers,  
Et, comme un étendard levé dans la mêlée,  
Maintient la croix sur ses clochers.

Des révolutions quand la dent dévorante  
Lui mordait et fouillait le flanc,  
Elle se défendit comme au champ clos des Treñte,  
Et dut s'abreuver de son sang (\*).

Ses champions, couchés dans leurs sépulcres sombres,  
N'ont pas disparu tout entiers,  
Et ses bardes rendront la vie aux nobles ombres  
Qui se dressent dans ses sentiers.

Son peuple, grand aux jours de gloire de ses maîtres,  
Dans leurs revers encor plus grand,  
N'a pas sur leurs tombeaux renié ses ancêtres,  
Mais les honore et les comprend.

Tantôt, pour repousser la force par la force,  
Elle a d'énergiques luteurs;  
Tantôt, dédaignant l'or et sa honteuse amorce,  
Elle se rit des corrupteurs.

Ses chantres inspirés ont un chaste langage  
Digne des concerts du saint lieu,  
Et des accents bénis s'élèvent de la plage  
Où l'abîme parle de Dieu.

Des courtisans, courbés dans l'ornière qu'ils suivent,  
Règlent l'éloge sur l'effroi,  
Mais, ici, c'est debout que des hommes écrivent  
Sans flatter ni tribun ni roi.

(\*) « Bois ton sang, Beaumanoir, la soif te passera. »

Ici, le dévouement prodigue ses services  
Sans renoncer à sa fierté,  
Obéit sans bassesse, et vole aux sacrifices  
Sur l'aile de la liberté.

Si, dans ses fictions, la Bretagne s'élançe  
Vers les palais de l'idéal,  
Sur le sol du réel pour les vrais coups de lance  
Son enthousiasme est égal.

Dans la paix elle lit sous ses tours en ruine  
D'antiques fables de Merlin,  
Puis au bruit du clairon revêt sur sa poitrine  
La cuirasse de Du Guesclin.

Guerrière au bras d'acier et vierge au front d'albâtre,  
Son âme prend un double essor :  
Le fer du connétable et la chanson du pâtre  
Sont deux joyaux de son trésor.

Aux ordres du despote, aux hymnes pour l'idole,  
C'est la Bretagne qui répond ;  
Les combattants du glaive et ceux de la parole  
Surgissent de son sein fécond.

On a vu tour à tour la menace et la ruse  
Unir contre elle leur pouvoir,  
Et rencontrer toujours son épée et sa muse  
Où se rencontre le devoir.

De viles passions quand les vils interprètes  
De cupidité font assaut,  
Les harpes des Bretons, pour le *Veau d'or* muettes,  
Célèbrent le nom du Très-Haut ;

Du bonheur du foyer vigilantes gardiennes  
Leurs mélodieuses leçons  
Du Dieu toujours prié par les mères chrétiennes (1)  
Font mûrir les riches moissons.

Du bien, du mal chez nous le duel se répète  
Et se continuera demain ;  
Que du Breton soldat et du Breton poète  
Dieu m'enseigne donc le chemin !

Que des Chouans martyrs de la foi catholique  
Dieu me transmette la vigueur,  
Et que des jeunes fils de la vieille Armorique  
Les vers fleurissent dans mon cœur !

V<sup>te</sup> CHARLES DE NUGENT.

(1) On nous permettra de rappeler ici une œuvre bretonne par excellence, *le Livre des mères chrétiennes*, par H. Violeau, livre qui ne parle pas moins au cœur qu'à l'intelligence et où la sagesse se pare du diadème de la poésie.

## COURRIER DE PARIS.

Paris, février 1859.

A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE.

Monsieur et cher Directeur,

L'accueil que vous avez fait à mon *Coq*, la belle hospitalité que vous lui avez donnée dans votre (j'espère pouvoir dire *notre*) Revue bretonne et vendéenne, m'encourage et m'excite fort à vous offrir, de cette fois, les prémices de mes dernières poésies, encore plus violentes peut-être que ma première boutade.

Vos amis me la pardonneront, se l'expliqueront et l'accueilleront, j'espère, ne fut-ce que comme fantaisie, après une courte explication : Je suis inondé de poètes *à la nature*, qui, par parenthèse, ont souvent si peu de naturel, et leur fadeur, leur abondance, leurs répétitions, leurs imitations, après m'avoir écœuré, me rendent parfois furieux :

« D'ailleurs, la malheureuse a fait les philosophes ! »

comme dit mon *Coq* ; et tous ces vers m'en inspirent de contraires que je laisse aller et que je vous confie, — bien entendu pour que vous n'en gardiez pas le secret. Tout récemment un poète nouveau (celui-là ne manque pas de talent), a poussé l'enthousiasme jusqu'à écrire ces vers :

J'ai dans la tête et dans le cœur  
L'amour et le respect des êtres inutiles,  
Ma tendresse s'émeut, aux champs, pour une fleur,  
Je suis un poète, un rêveur !  
.....

Jamais je n'ai marché sur l'insecte nacré  
 Qui se chauffe sous l'herbe ou dort dans la poussière.  
 A tout être laissons la vie et la lumière!  
*Tout dans la nature est sacré (1).*

A quoi je répondis avec une indignation spontanée :

Quoi ! tout serait sacré pour vous dans la nature ?  
 Quoi ! le serpent aussi ! quoi ! le noir champignon !  
 Et votre idolâtrie (en sa source si pure)  
 Adorerait aussi le tigre et le poison !

Sauterelle et chenille auraient pour vous des charmes !  
 Ces cruels ennemis de nos fruits, de nos fleurs,  
 De vos yeux attendris feraient couler des larmes,  
 Eux qui font tant répandre à la rose de pleurs !

A l'arrêt sans pitié la nature asservie,  
 Arme tous ses sujets d'un venin, d'un poignard,  
 Pour dévorer autrui, pour défendre leur vie,  
 Il s'en trouve ici-bas qui tuent par le regard.

La nature est mauvaise, à l'homme elle ressemble,  
 La famine et la peste habitent dans son sein ;  
 Dans ce monde maudit tous deux vont bien ensemble,  
 Dans les eaux, dans les airs, partout est l'assassin.

La cause ? je l'ignore ! elle est pour moi sacrée,  
 Elle seule ! et je crois qu'ici tout ne l'est pas :  
 Soumis à l'inconnu, mon âme est déchirée  
 Par le monstre sanglant qu'on trouve à chaque pas.

Voyez-vous où le rêve aujourd'hui vous entraîne,  
 Et quelle inconséquence est dans l'homme nouveau ?  
 Il proclame l'amour, il abjure la haine,  
 Il respecte le ver, et va manger l'agneau !...

(1) REVUE FRANÇAISE, du 1<sup>er</sup> février : *Le Réveur*, par M. Henri Cantel.

Trouvez-vous cela trop sévère, mon cher Directeur ? Faites en justice ; vous accepterez sans doute plus volontiers les communications que je me propose de vous offrir de temps en temps sous le titre de *Courrier de Paris* que je commence à prendre aujourd'hui.

Votre Revue n'est pas si exclusivement bretonne et vendéenne qu'elle ne veuille peut-être entendre causer quelquefois un ami sur nos mœurs parisiennes et sur leurs fruits. Je commencerai donc prochainement, si vous m'y encouragez. En attendant, recevez, cher Directeur, pour vous et vos honorables collaborateurs, l'expression de ma vive sympathie et de ma considération la plus distinguée.

ULRIC GUTTINGUER.

## ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

### MAHÉ DE LA BOURDONNAIS <sup>(1)</sup>.

Pourquoi faut-il qu'arrivé à cet apogée de grandeur, un degré de plus, quoique heureusement franchi sur l'échelle de la gloire, soit venu détruire si vite tout un édifice dont les plus aimables vertus faisaient l'ornement, et qui reposaient pourtant sur le courage, l'intelligence et la probité ?

Les prévisions de la Bourdonnais s'accomplirent et la guerre avec l'Angleterre éclata. Rêvant la possibilité de conserver une neutralité chimérique, la Compagnie des Indes lui interdit dès ce moment toute espèce de mouvements, et il fallait obéir. En voyant s'éloigner du rivage tous ces vaisseaux sur lesquels il comptait, pour la première fois, son grand cœur se sentit près de faiblir; c'est qu'il ne s'agissait plus de lui seulement; les malheurs publics absorbaient toutes ses pensées.... Alors cette impuissance, dont on semblait le frapper à dessein, lui inspira de nouveau le désir de se retirer; mais le ministre auquel il envoya sa démission le connaissait de trop longue date pour ne pas aisément triompher d'un découragement momentané.

Il existe bien des genres de chaînes; celles dont M. Orry se servit pour retenir notre héros ne peuvent s'employer que lorsqu'il est possible de les river sur un amour profond de la patrie; un appel à son dévouement obtint donc un succès complet, et seul il resta inactif, entendant tous les échos lui répéter ces paroles que prononçait le commandant anglais Barnett, à chaque nouvelle prise que faisaient ses vaisseaux: « *Messieurs, nous exécutons contre vous ce que M. de la Bourdonnais avait projeté contre nous!* »

(1) Voir la Revue, T. V, p. p. 50-58 et 134-145.



MAHÉ DE LA BOURDONNAIS.

Pour la compagnie française le réveil dut être pénible et les regrets amers ; car elle voulut réparer.... Mais, avant, Pondichéry appelle au secours, il s'agit de sauver l'honneur de la nation et son commerce maritime ; notre lion muselé n'a plus un navire pour combattre, plus d'hommes, plus de munitions, et pourtant il est heureux et fier.... il sent que ses fers sont brisés !

Son premier soin fut de faire venir des noirs et de tirer des vivres de Madagascar ; puis, avec ce don magique qu'il possédait seul, il transforma promptement de simples ouvriers en habiles artisans de tous les états, et parvint à armer en guerre six bâtiments marchands, très-surpris sans doute d'un tel changement de destination.

Des lettres arrivent aussi, apportées par une frégate ; elles lui annonçaient la venue prochaine de cinq autres vaisseaux, et l'une d'elles enjoignait de nouveau à tous *captaines et officiers de lui obéir et de le reconnaître pour commandant*. La position était belle ; comment aurait-on pu penser qu'il ne fallait pas en profiter ?

Le ciel à la vérité, parut s'opposer aux projets belliqueux de la Bourdonnais ; il eut à lutter contre les effets d'une épidémie dont le moindre à ses yeux fut de multiplier ses peines, et de le conduire par suite aux portes du tombeau.

Après mille difficultés vaincues, plein de cette ardeur morale que rien ne peut abattre, il mit enfin à la voile le 24 mars 1746, avec des vivres pour soixante cinq jours seulement. « Cette disette, ajoute un biographe de notre guerrier <sup>(1)</sup>, s'opposait à la grandeur de ses desseins ; il en fut chercher avec son escadre à Madagascar ; le *Saint-Pierre*, vaisseau qui lui appartenait, fut englouti sous les flots avec cinq cents milliers de riz, tout l'équipage et quatre-vingts noirs.

» Ce naufrage fut le prélude d'un désastre plus grand. La tempête dispersa son escadre ; l'*Achille*, qu'il montait, eut ses mâts brisés ; ce vaisseau, qui portait César et sa fortune, avait trois pieds d'eau dans l'entrepont et sept dans la cale ; les matelots et les soldats les plus intrépides n'osent y descendre ; lui seul a l'audace d'affronter le péril. Il ouvre les écoutilles et fait gréer quatre pompes ; six canons sont

(1) *Histoire ou éloge historique de M. Mahé de la Bourdonnais*, sans nom d'auteur.

jetés à la mer ; ces manœuvres audacieuses sont impuissantes contre la fureur de la tempête ; l'horreur d'une nuit ténébreuse, des abîmes entr'ouverts, le mugissement des flots qui s'élèvent et se brisent en grondant glacé d'effroi les plus fermes courages ; tous restent immobiles en attendant la mort... Un calme inattendu venait enfin avec le jour ; la Bourdonnais fait alors gréer ses petites voiles sur les tronçons des mâts, et, accompagné du *Lys*, aussi maltraité que lui, il mouille à l'île Marate, où tous les autres vaisseaux de l'escadre abordèrent successivement excepté le *Neptune de l'Inde*, que la tempête avait écarté. »

Nous n'entrerons pas dans les détails de tout ce qu'eut à faire l'intrépide commandant pour radouber des navires arrivés à un pareil état de détresse, et pour relever le moral d'un équipage décimé par les maladies ; tout ce que nous dirons, c'est que la Bourdonnais resta, en cette circonstance, au niveau de lui-même, et qu'après quarante-huit jours d'un travail surhumain, qui lui mérita la réputation d'un des plus habiles officiers de marine qu'ait produits sa patrie (1), il put quitter la baie d'Antongil à la tête de neuf vaisseaux et de trois mille trois cent quarante deux hommes d'équipage.

Le 6 juillet 1746, à la hauteur des côtes de Coromandel, notre flottille découvrit, dès l'aube du jour, l'escadre que commandait le brave commodore Peyton ; mais l'engagement n'eut pas lieu tout de suite, en raison du temps qui se passa de la part des Français à se mettre en position de monter à l'abordage, et du côté des Anglais à déjouer ce projet.

Vers le milieu du jour, la formidable artillerie du commodore se mit cependant à gronder... Nos marins ripostèrent, et jusqu'à la nuit continua une de ces luttes acharnées que la profondeur de l'Océan rend toujours si effrayantes ! Le résultat de cette journée, acheté chèrement par la mise hors de combat de trois de nos vaisseaux, fut de contraindre l'escadre ennemie à chercher un refuge dans l'île de Ceylan en abandonnant le champ libre à la Bourdonnais. C'était la première fois qu'il nous arrivait de disperser une flotte anglaise dans la mer de l'Inde (2).

(1) Orme, *History of the military transactions in India*.

(2) Orme — Fanlin des Odoards, *Revolutions de l'Inde*.

Après avoir ainsi soutenu vaillamment l'honneur de son pavillon, un devoir impérieux le conduisit à Pondichéry pour y déposer les fonds de la Compagnie ; là, dans ses entrevues avec Dupleix, gouverneur général des établissements français dans l'Inde, il put aisément juger du mauvais vouloir et de l'amour-propre insensé qu'il rencontrerait sur sa route, au lieu de l'auxiliaire auquel il était ordonné de le seconder les pouvoirs spéciaux accordés à la Bourdonnais, d'ailleurs indépendant comme gouverneur général des îles de France et de Bourbon, le laissant seul maître de ses actions et de prendre tel parti qu'il lui conviendrait, sans avoir toutefois l'autorisation de conserver ses conquêtes (1). Cette singulière restriction, que l'éloignement du théâtre de la guerre ne saurait, maintenant même encore, expliquer suffisamment, ne l'empêcha pas de se préparer à faire le siège de Madras.

Comme la sagesse voulait qu'aucune tentative sérieuse n'eût lieu avant la ruine totale ou du moins le départ certain de la flotte britannique, cette vérité une fois reconnue, même par Dupleix, dit la Bourdonnais dans ses Mémoires, il fallait aller chercher les Anglais pour les combattre ; « d'ailleurs, ajoute-t-il avec une simplicité chevaleresque, n'eut-il pas été déshonorant pour moi de rester oisif à Pondichéry, pendant les deux ou trois mois nécessaires aux préparatifs de l'expédition, lorsque j'avais sous mes ordres trois mille hommes en état d'exécuter de très-bonnes choses. »

Connaissant mieux que de réputation les effets de l'artillerie anglaise, il demanda, pour pouvoir lutter avec elle, à augmenter son matériel de cent soixante canons ; ce que le gouverneur Dupleix ne voulut jamais lui accorder. Cet échec et les nouvelles atteintes d'une fièvre rendue plus forte encore par l'irritation morale ne l'arrêtèrent pas ; aussi, commença bientôt une véritable chasse que l'habileté des pilotes au service des Anglais rendit souvent une course inutile.

En effet, à l'exception d'une leçon de politesse donnée aux Hollan-

(1) La Bourdonnais avait un ordre exprès du Ministère de ne garder aucune des conquêtes qu'il pourrait faire dans l'Inde ; ordre peut-être inconsidéré, comme tous ceux qu'on donne de loin sur des objets qu'on n'est pas à portée de connaître.

(Voltaire, Siècle de Louis XV).

dais, qui lui restituèrent deux navires français illégalement retenus par eux, la Bourdonnais n'obtint d'autre résultat de la croisière que celui d'éloigner l'escadre anglaise, après avoir maintes fois, mais vainement, tenté d'engager le combat.

A partir de ce moment, Madras, la rivale de Pondichéry, le principal établissement des Anglais sur la côte de Coromandel et le centre de leur commerce, devint l'unique but de ses desirs : s'en emparer lui semblait un moyen d'assurer notre prépondérance maritime et l'anéantissement de nos ennemis. Il fallait ne pas perdre un seul instant pour profiter des éléments de succès qu'il venait de préparer. Son parti fut donc bientôt arrêté, et, comme il le dit lui-même (1), c'est dans la nuit du 12 au 13 septembre 1746 qu'il partit avec neuf vaisseaux et deux galiotes à bombes, « allant combattre et soutenir l'honneur français dans les mêmes lieux où M. de la Haye l'avait si bien établi, en 1672. »

Le 15, son débarquement s'opéra, et l'approche de notre troupe, composée de onze cents Européens, quatre cents Cipayes et quatre cents Cafres des îles, ne s'effectua pas sans quelques escarmouches. Enfin, le 18, commença la double canonnade, tant du côté de l'escadre que de nos batteries de terre, et le feu devint si vif que des députés de la ville voulurent entrer dès le lendemain en accommodement. « Ils me demandèrent, dit la Bourdonnais, quelle contribution je voulais exiger pour me retirer de devant leur ville. . . Indigné de cette proposition, je leur répondis : Je ne vends point l'honneur, Messieurs, le pavillon de mon Roi sera arboré sur Madras ou je mourrai au pied de ses murs ! »

Les choses n'en arrivèrent heureusement pas à cette dernière extrémité, car le 21, à deux heures, tout était fini : le gouverneur anglais vint à la rencontre de la Bourdonnais et lui présenta son épée, que celui-ci s'empressa de lui rendre. . . En ce moment, ainsi qu'il l'avait dit, le pavillon du Roi de France fut arboré et salué de vingt-un coups de canon : notre héros pouvait se réjouir, la ville de Madras était prise !

Si la modération, après un tel succès, dut être considérée comme le

(1) Mémoire pour le Sieur de la Bourdonnais. Paris, MDCCCL, Tome I, page 124.

fait d'un ami de l'humanité, la politesse exquise qu'il mit à rassurer les dames anglaises, tremblantes de frayeur au seul nom des Cafres, lui valut des témoignages de la plus vive reconnaissance. On en vint à bénir le gentilhomme, après avoir éprouvé la valeur du guerrier ; et, pourtant, la rançon qu'il avait exigée montait à plus de treize millions de francs !

Bienheureux sont les princes dont les serviteurs savent encore relever l'éclat de leurs armes par de la magnanimité !

Mais tandis qu'occupé de veiller à l'exécution du rachat de Madras, et que songeant déjà à poursuivre ses exploits il avait hâte de revenir à Pondichéry, que se passait-il ailleurs ? D'abord, à l'instigation du gouverneur Duplex, le nabab d'Arcate lui écrivit une lettre (1) à laquelle il répondit sans s'en inquiéter aucunement. Il n'en put être ainsi de toutes les difficultés que lui suscitèrent les membres du conseil de Pondichéry, dont tous les efforts avaient pour but d'annuler, malgré les ordres du Roi, le droit des gens et une parole donnée, la capitulation signée à la pointe de l'épée victorieuse de la Bourdonnais.

(1) « Au grand commandant français, que Dieu garde de tout mal et lui donne prospérité.

« Je sais que tu es un grand guerrier, que les villes ne sauraient tenir devant toi, mais ce qui m'a paru étonnant, c'est que tu aies abordé sur mes terres sans m'envoyer un homme comme il faut pour me faire part de tes desseins.

« J'excuse ta conduite, mais à la réception de cette lettre, aussitôt embarque-toi avec tout ton monde et cesse d'assiéger Madras, sinon je pars avec mon armée royale pour te faire exécuter ce que je te commande. Au surplus, je souhaite que tes armes prospèrent et que ton bonheur soit aussi grand que ton nom. »

Voici la réponse que lui fit la Bourdonnais :

« Seigneur Nabab Mafouz-Kan,

« Comme la ville de Madras appartient en souveraineté aux Anglais, ennemis de ma nation, j'ai cru que, sans blesser aucun pouvoir souverain, il m'était permis de chercher mes ennemis jusque chez eux pour tirer vengeance de tout ce qu'ils nous ont fait depuis cette guerre. — Ils ont arrêté sous vos yeux et dans vos terres des Français pour en faire des prisonniers. Ce sont donc eux qui ont blessé le respect qui vous est dû.

« Pour moi, quoique je sois marin et que je ne sache pas vos coutumes, depuis que mes soldats sont à terre, j'ai conservé avec vos sujets une politesse si attentive que qui que ce soit ne s'en peut plaindre. Il est vrai que j'ai poursuivi nos ennemis et pris leur ville, mais c'est un droit de la guerre que vous ne pouvez pas trouver mauvais, puisque j'ai respecté ce qui vous appartient.

« Quant à l'ordre que vous me donnez de me rembarquer, je n'en reçois que de mon Roi. Si cela m'attire votre visite, j'aurai soin de vous recevoir, sans oublier que je suis Français et sans manquer au respect avec lequel je suis, etc.

« MAHÉ DE LA BOURDONNAIS. »



Cette indigne violation, qu'un sursis obtenu après mille peines de sa part ne fit qu'ajourner au 7 novembre, fut pour lui la cause d'un profond désespoir.

Mais déjà la nouvelle des changements survenus à Paris était arrivée à Pondichéry : M. Orry venait d'être destitué ; le nouveau contrôleur général des finances se montrait sévère pour les hommes que protégeait son devancier, de sorte que, mal renseigné sur les affaires de l'Inde par un ennemi de la Bourdonnais, il remplaçait brusquement dans son gouvernement des îles celui qui venait d'exposer sa vie pour planter le drapeau français sur les murailles de Madras. Quel eût été le pénible étonnement des témoins de sa gloire en apprenant, de plus, que le ministre, après avoir pris connaissance d'un libelle infâme dirigé contre la Bourdonnais, avait cru accomplir un devoir dicté par la justice, en demandant au roi de signer un ordre de l'arrêter dès qu'il aurait posé le pied sur le sol de sa patrie !

Dans une telle situation, tous ses actes, ses lettres même, sont empreints de la plus noble fierté nationale unie à la plus complète abnégation personnelle. Ce qu'il aurait voulu, c'est éviter cette mésintelligence enfantée par la jalousie, dont les suites furent si funestes aux intérêts de la Compagnie tout en affaiblissant *la majesté des armes de son Roi*.

Aussi le voit-on écrire à Duplex, son orgueilleux compétiteur :

« Si ce que j'ai fait ne vous paraît pas aussi avantageux que je l'ai cru, regardez ce qui se passe ici comme un naufrage causé par l'ignorance du pilote, sauvez en les débris. »

Tant de modestie ne put abattre la haine que le désir de gouverner seul entretenait sans cesse, et la Bourdonnais partit...

En arrivant à l'Île-de-France, il trouva sa place occupée par un agent de la Compagnie, dont la mission principale était de se livrer à une minutieuse enquête sur l'administration de son prédécesseur ; le hasard voulut que cet employé fût un homme de bien.

Au devoir que sa conscience lui faisait de s'acquitter fidèlement de son pénible mandat, succéda une délicate jouissance en voyant que toutes ses investigations tournaient à l'honneur de la Bourdonnais.

Quant à celui-ci, son premier soin fut de publier que quiconque se

croirait en droit d'exercer quelque plainte ou quelque réclamation contre lui, n'avait qu'à se présenter... Personne ne vint.

Le nouveau gouverneur n'hésita plus, dès ce moment, à lui remettre l'ordre du roi pour commander les vaisseaux destinés à retourner en Europe. « On imaginera sans peine avec quelle répugnance j'acceptai ce commandement, dit-il, mortifié jusqu'au vif des recherches injurieuses qu'on faisait sur ma conduite ; ma justification ne me consolait point du chagrin de m'être vu soupçonner. Cependant, pour qu'on ne pût pas me reprocher d'avoir refusé le service dans une conjoncture si critique, je me chargeai de la conduite de l'escadre, composée de six vaisseaux, si faibles que plusieurs avaient à peine cent hommes d'équipage. »

On le voit, rien ne peut altérer ce patriotisme, pas même les persécutions ! Et, cette fois, il s'agit de conduire six bâtiments d'abord à la Martinique, de les faire passer au milieu de la flotte anglaise qui tient toute la mer, en exposant plus que sa vie, car il lui faut emmener sa femme et ses enfants... (1) Sans vouloir les suivre pas à pas pendant cette traversée si différente de la première qu'avait faite Madame de la Bourdonnais, nous dirons seulement qu'une séparation eut lieu entre nos intéressants voyageurs.

Un jour, l'apparition de vaisseaux de guerre ennemis est signalée ; le chef d'escadre se montre tout disposé à soutenir la lutte ; mais l'époux, le père de famille apprenant que son retour est attendu et que de tous côtés il sera traqué, ne veut pas, ne doit pas risquer les jours de ceux qu'il aime... S'empressant donc de fréter à Saint-Paul un petit navire portugais, il y voit monter tous ces êtres chéris qui peuvent encore aisément gagner les côtes du Brésil. Pour lui, le devoir est de se rendre à la Martinique, où des officiers d'un grade supérieur au sien doivent prendre le commandement de l'escadre française.

(1) Ils étaient au nombre de trois : Louis-François qui épousa Mademoiselle O'Briell O'Brien, d'une illustre maison irlandaise ; Charlotte-Françoise, mariée au marquis de Montlezun-Campagne, et Pierrette-Thérèse, qui épousa son cousin germain, le vicomte de Combault d'Auteuil. — Le premier fut père du comte de la Bourdonnais, qui s'acquitta une si grande réputation aux échecs, composa un ouvrage fort estimé sur ce jeu, publia, en 1827, une édition des Mémoires de son aïeul, et mourut à Londres, le 13 décembre 1840, âgé de 43 ans.

Il est à présumer qu'il n'entraîna pas dans les décrets de la Providence qu'une mort glorieuse vint terminer cette existence si merveilleusement remplie, puisque, malgré de continuelles alertes, son arrivée au port de Saint-Pierre s'effectua sans combats.

Là, comme toujours, la Bourdonnais a bientôt subjugué ceux qu'il fait ses confidants; MM. de Caylus et de Ranché, l'un gouverneur, l'autre intendant de la Martinique, deviennent à l'instant de chauds adhérents; le premier désire même s'associer à lui pour un nouvel armement qui pourra dédommager la France de toutes ses pertes, et dans ce noble but, il l'engage à se hâter d'aller à Versailles initier les ministres de Louis XV à ses projets d'expédition.

Muni de passe-ports et de lettres de recommandation pour le gouverneur hollandais de Saint-Eustache, il se rendit près de lui dans l'espérance d'y trouver un vaisseau qui le pût prendre à bord.

Mais, durant cette traversée, accomplie sur un frêle esquif où la situation des choses l'avait fait monter sous un nom d'emprunt, accompagné d'un secrétaire et d'un seul domestique, il est encore poursuivi par un vaisseau de guerre anglais et forcé de s'écarter de sa route. « Sans cet événement, dit-il, nous périssions indubitablement au milieu d'une tempête affreuse que j'essayai en pleine mer, dans une méchante barque sans flèche, sans compas, sans carte et sans pilote. C'est ici un des plus grands dangers que j'aie courus de ma vie; car si la poursuite des Anglais ne m'avait pas éloigné de mon chemin, j'arrivais sur l'île Sainte-Eustache au moment même de la tempête, et je ne pouvais manquer de me briser à la côte; l'ouragan fut si violent que, de quarante vaisseaux qui étaient dans la rade, il ne s'en sauva pas un seul. »

Il lui fallut ensuite attendre six semaines pour qu'un bâtiment fût en état de remettre à la voile; enfin, un petit navire hollandais, sur lequel il s'embarqua, par suite de circonstances imprévues, le conduisit... en Angleterre.

Arrivé à Falmouth, malgré toutes les précautions qui devaient lui assurer l'incognito, dès le premier jour, il se vit reconnu et conduit à Londres comme prisonnier de guerre, n'ayant, à la vérité, d'autres limites à sa liberté que celles de la ville même.

La distinction avec laquelle il y fut accueilli fait trop d'honneur aux sentiments élevés de la nation anglaise, pour que nous n'en parlions pas avec reconnaissance et d'autant plus de plaisir que, pendant le cours de cette notice, il nous répugnait beaucoup d'employer le mot *ennemis* pour désigner les braves soldats de la vieille Angleterre. Malheureusement l'ancien antagonisme qui existait entre notre France et la Grande-Bretagne est un fait irrécusable; peut-être maintenant faut-il s'en consoler en songeant que, de toutes les rencontres qu'il suscita, doivent être nées une estime réciproque et cette belle pensée d'inaltérable union qui, à son tour, a déjà enfanté des prodiges.

A Londres, la Bourdonnais eut l'honneur d'être présenté au roi, à la famille royale, à plusieurs des principaux seigneurs de la cour, aux ministres et aux directeurs de la Compagnie des Indes. Chacun, en le voyant, lui montrait une sympathique considération.

Il se borne à rapporter les nobles paroles du prince royal en le présentant à la princesse de Galles: « Voilà, Madame, lui dit-il, cet homme qui nous a fait tant de mal. — Ah! Monseigneur, en m'annonçant ainsi, vous allez me faire regarder avec horreur. — Ne craignez rien, répliqua le prince, on ne peut qu'estimer le sujet qui sert bien son roi et qui fait la guerre en ennemi humain et généreux. »

Fort d'une approbation venue de si haut et ne songeant pas un seul instant à se soustraire aux investigations de la justice française, la Bourdonnais sollicita l'autorisation de rentrer dans sa patrie; disons encore, à la louange de ses hôtes, que le gouvernement britannique ne voulut pas accepter l'offre de lui servir de caution, en engageant sa fortune et sa personne, que faisait un des directeurs de la Compagnie anglaise des Indes, et que la parole de notre héros suffit pour obtenir ce que désirait le prisonnier de guerre.

Hélas! pourquoi ne suivit-il pas les sages conseils de ceux de ses amis qui lui disaient de rester loin de la France?

Mettant, au contraire, un empressement fébrile à se trouver devant ses juges, il quitta Londres le jeudi 22 février 1748, et le dimanche suivant, on eût pu le voir arriver à Paris, et aussitôt après courir à Versailles!

Une audience des ministres ne pouvait lui être refusée; ils le reçurent

done; mais, comme il le dit lui-même : « Les mémoires de Pondichéry avaient prévenu tous les esprits ; on ne pouvait soupçonner ni la fausseté, ni la passion de tant de témoignages réunis. D'ailleurs, les faits contenus dans ces libelles étaient graves : on m'accusait d'avoir vendu les intérêts de mon pays et lâchement trahi la confiance de mon souverain. On conçoit bien, ajoute-t-il avec une sublime modération que nous craignons toujours de ne pas imiter, qu'il n'était pas possible au ministre (1) d'entrer par lui-même dans l'examen d'une affaire si étendue et susceptible d'une si longue discussion. D'un autre côté, on a cru qu'il serait dangereux, sans doute, de laisser la liberté à un homme chargé de tant d'accusations. En s'assurant de ma personne, on ne préjugeait rien contre mon innocence. Ainsi, victime de la nécessité des circonstances, j'étais à peine rendu aux pieds de la cour, que je fus arrêté en vertu d'un ordre du Roi, et conduit à la Bastille, la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mars 1748. »

Tout ce passage de son journal n'est-il pas empreint de la sérénité qu'une vie sans reproche peut seule donner ?

La Bourdonnais avait toujours vécu loin des intrigues de Versailles ; se sentant parfaitement pur, il ne pouvait douter de son prompt élargissement, et, en marin habitué aux bourrasques du temps, sa pensée n'allait pas au-delà des limites d'un orage.... Les premiers jours de sa captivité lui parurent moins pénibles qu'ils ne l'auraient été probablement pour un courtisan, pour un coupable surtout. La conscience du juste est une si douce compagne !

Dès le 7 mars, une commission nommée par le Roi (2) commença l'instruction dirigée contre l'ex-gouverneur des îles de France et de Bourbon. Malheureusement, les lenteurs inséparables d'une affaire qui nécessitait la comparution de quatre cents témoins, lesquels, pour la plupart, avaient à faire le voyage des Indes, le retinrent au secret pendant vingt six mois ; alors, seulement, il lui fut permis de communiquer avec un conseil ; jusqu'à ce moment le pauvre prisonnier avait même été privé de la vue de sa famille !

(1) Le Ministre de la Marine.

(2) Elle était composée de Messieurs Trudaine, Gilbert des Voisins, de Courville de la Grandville, conseillers d'Etat ; Doublet de Persan, Bignon, de Saint-Priest, Dufour de Villeneuve, Bertin, de la Michaudière, maîtres des requêtes, et de M. Lambert, procureur général de la commission.

Mais déjà sa justification paraissait un fait accompli aux yeux des juges éclairés devant lesquels se déroulaient ces débats ; sur le nombre énorme de témoignages entendus ne devaient-ils pas être frappés de ne trouver que dix accusateurs et, parmi ces derniers, un neveu, un gendre de Duplex, plusieurs de ses employés et deux misérables soldats, dont l'un avait été tiré de Bicêtre et l'autre mérita d'être condamné comme faux témoin.

Durant sa longue captivité, la Bourdonnais, lui, sut encore donner une nouvelle preuve de son esprit inventif et de cette énergie que rien ne peut abattre. Il voulait écrire et tout lui était refusé ; suppléer aux éléments indispensables devint son unique pensée ; aussi ses géoliers auraient-ils pu le trouver composant de l'encre avec du marc de café mêlé de suie, étendant de l'eau de riz sur un mouchoir pour se faire un papier, puis, après mille peines, assujettissant un sou à un morceau de bois et le reployant en guise de plume.... Quelle industrie et quelle patience ! Comment des souvenirs écrits ainsi ne sont-ils pas empreints de la sombre couleur et de l'aéreté que doit inspirer l'existence des cachots, ces lincauls de pierre ? Mais, non, rien dans sa justification ne respire le fiel, c'est un témoin qui raconte ce qu'il s'est vu faire en laissant aux autres le soin de le juger.

« Je ne regretterai ni la longueur de ma captivité, ni la perte de mes précieuses années, ni le dérangement de ma santé, dit-il, en terminant son journal, si je puis un jour être à même de convaincre mon Roi et ma patrie que je les ai toujours bien servis et que j'ai quelques titres à leur reconnaissance. »

Ce moment si désiré arriva pourtant, car, après trois années de détention à la Bastille, un jugement solennel proclama son innocence et il fut enfin rendu à sa famille. (1) Mais, alors, qu'il était différent de

(1) Voltaire dit à ce sujet : « On douta si, dans cet état, c'était une consolation ou une douleur de plus d'être justifié si tard et si inutilement. Nulle récompense pour sa famille de la part de la cour ; tout le public lui en donnait une flatteuse en nommant la Bourdonnais le vengeur de la France et la victime de l'envie. » (*Sibèle de Louis XV.*)

Plus tard, et sans doute sur la proposition de M. Bertin, devenu ministre d'Etat et toujours resté son zélé défenseur, le roi Louis XVI accorda une pension de cent louis à la veuve de Mahé de la Bourdonnais, mort, suivant les expressions du brevet, *sans avoir reçu aucune récompense, ni aucun dédommagement pour tant de persécutions et tant de services.*

lui-même ! Une paralysie le privait presque entièrement de l'usage de ses membres ; Mahé de la Villebagne, son frère bien-aimé, venait de mourir en prison *accusé de l'avoir partout suivi* ! et de cette fortune brillante (1) qu'il ne devait qu'à son génie, on ne lui laissait rien ; après quarante ans de travaux, il se retrouvait comme à son point de départ, moins la jeunesse et la possibilité de concevoir une espérance !... Il ne pouvait plus que mourir ; les chagrins hâtèrent cette fin prématurée et le conduisirent au tombeau le 9 septembre 1753.

Certes, de tels faits sont réellement pénibles à consigner ; il paraîtrait plus doux d'avoir aujourd'hui à parler des ovations que reçut, au retour de ses expéditions lointaines, celui qui méritait si bien d'en être l'objet ; mais un triomphe moins passager lui semblait réservé, car les martyrs ont bien aussi leurs palmes, et toujours la postérité en a su tresser d'immortelles couronnes.

#### A. DE LONGPÉRIER-GRIMOARD.

(1) Elle pouvait être évaluée à deux millions six cent mille livres.

Nous regrettons sincèrement qu'il ne nous soit pas resté plus d'espace pour payer notre tribut d'hommages à la mémoire d'un éminent publiciste, qui fut aussi un homme de bien dans toute l'acception du mot, — *vir bonus scribendi peritus*. Nous voulons parler de M. Justin Dupuy, le rédacteur en chef de *la Guienne*, dont la mort prématurée vient d'attrister Bordeaux et même toute la France. Il nous eut suffi, pour faire connaître à nos lecteurs cette noble existence, de mettre sous leurs yeux le discours si éloquent et si émouvant prononcé, au nom de l'Académie de Bordeaux, par notre collaborateur, M. Hippolyte Minier, sur la tombe de son ami. Si ce rapprochement n'était pas trop ambitieux en parlant d'un homme qui fut un type de modestie, nous dirions que la mort de M. Justin Dupuy a opéré le même prodige qu'autrefois celle du général Marceau : — Amis et ennemis, partisans et adversaires, cessant tout-à-coup les hostilités, se sont fraternellement réunis autour de son cercueil pour déplorer la grande perte que venaient de faire et la cause pour laquelle il combattait depuis plus de vingt ans, et la littérature dont il était une des gloires en province, et la religion qu'il a défendue jusqu'à son dernier soupir.

Cette unanimité de regrets n'est-elle pas le plus beau de tous les panégyriques ?

Le Secrétaire de la Rédaction,  
ÉMILE GRIMAUD.

## CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Une course en pays scabreux. — Comment s'en tirer ? — L'Amour de Molière et l'Amour de M. Michelet. — M. Michelet professeur de clinique. — Un masque en Amour qui n'est point un amour de masque. — Les roses, directeurs de conscience. — Le mari qui baisse, n'étant plus *harmonique*, et la femme qui monte... au quatrième. — Un médecin inconsolable et fort mal consolé. — L'omnilus de la Bohême. — Les révélateurs et les libérateurs. — Gare à la barbarie ! — Un flambeau éteint.

Un chroniqueur qu'on écoute avec bienveillance contracte envers ses auditeurs de grandes obligations ; c'est pénétré de cette pensée qu'après vous avoir signalé l'apparition du nouvel ouvrage de M. Michelet sur l'Amour, j'ai voulu le lire, afin de vous en parler. Il m'a fallu deux mois pour conduire cette entreprise à son terme.

Hélas ! cher lecteur, en quelle galère m'étais-je embarqué ! Quels pays ai-je vus et en quelle compagnie ! Encore si quelque profit pour mon œuvre et pour vous en fût résulté, et si j'eusse pu, trouvant le prix de ce labeur, puiser largement dans ce livre, je me fusse trouvé recompensé, et au-delà, de mes aventures, mais

*Le lecteur français veut être respecté.*

Donc, vous comprendrez mon embarras au début de cette causerie, et vous vous expliquerez les lacunes qui forcément se feront sentir, en pensant que si ma plume oublie bien des choses, et des meilleures, elle se souvient des prescriptions du bon goût et des lois de la bienséance.

L'amour ! quel cœur de vingt ans n'a fait et refait de longs rêves sur ce thème si souvent repris et jamais épuisé ? A quarante ans on y songe encore, on y pense toute la vie, et l'amour emplit l'existence entière. Souvent, au départ, le jeune homme ne voit que roses et joies, mais à mesure qu'il avance dans la carrière de la vie, il y sent plus d'une épine pointer, plus d'une sollicitude amère, plus d'un sacrifice, et il se replie sur lui-même, et il songe. Si, alors, le désir sincère de connaître la vérité l'anime, il accepte l'appui de la révélation chrétienne, et il voit ses pensées s'ennoblir, ses affections se purifier et s'affermir, et la magnifique théorie

de l'amour selon Dieu l'inonde ! C'est, en effet, une grande question que celle de l'amour, et M. Michelet a raison quand il nous dit « qu'elle supporte les bases et les premiers fondements de la vie humaine. » Mais la religion du Christ, qui est la science de l'homme et la vraie philosophie, a depuis longtemps résolu ce problème. Obscur pour le rationaliste, il devient clair aux yeux de celui qui croit. Dieu est notre fin ; or, Dieu c'est l'amour, d'où la conséquence que nous devons sans cesse éprouver le besoin d'aimer. Qu'est-ce qu'aimer ? — Est-ce seulement jouir ? non, c'est se dévouer ; le dévouement enfante le sacrifice et la vertu, dont la récompense est Dieu, l'idéal de l'amour. Ainsi l'homme se trouve enfermé en un cercle sublime, dont l'amour ou Dieu est le commencement et la fin, le but et les moyens, la loi et l'accomplissement de cette loi par la possession de l'amour.

M. Michelet n'envisage point ainsi la question, et je ne doute pas, s'il lisait par hasard ces lignes, qu'il ne haussât les épaules, et ne me déclarât d'une ignorance crasse et à jamais incapable de rien comprendre aux grandes pensées qui l'agitent :

*Ignorantus, ignorantia, ignorantum !*

Il est de fait que nous marchons dans des sentiers fort différents, et qu'il y a peu de chances probables pour que nous nous rencontrions jamais. — J'étais matérialiste quelque peu en partant, et me voilà chrétien. Il s'écrie qu'il est tout spiritualiste, et il verse dans le naturalisme le plus complet, le moins idéalisé. — Je prends la femme, être souffrant et tourmenté comme moi dans une vallée de larmes, et à nous deux, par la voie du dévouement mutuel, nous nous conduisons au ciel ; il pose la sienne, dès l'abord, sur un autel, et puis bientôt, entraîné par le poids de tout ce qu'il remue, il jette l'être sacré de ses adorations, où ?... Sur les marbres d'un amphithéâtre ! sa femme n'est plus qu'une malade dont le mari est le médecin !...

Nous l'avions déjà, cet *Amour médecin* de Molière, mais c'était une farce ; on se le disait hautement, et chacun y trouvait son compte ; voici l'*Amour docteur* de Michelet, et ce professeur de clinique n'est en progrès d'aucune façon.

Abandonnant en hâte ce fonds scabreux, si je passe à la forme, au moins y trouverai-je des qualités de style, une couleur, une verve, un naturel et une vérité de sentiments, qui me feront absoudre, au nom de l'art, celui que le bon sens et le respect de moi-même m'ont fait condamner ? Hélas ! là encore déception amère ! Incohérence dans les phrases, incorrection dans les termes, barbarismes même dans les mots, voilà pour le style. Tons heurtés et criards, nuances fausses et outrées, voilà pour

la couleur ; pose lyrique, enthousiasme à froid, vol écourté, voilà pour la verve ; simplicité affectée dans un langage précieux, voilà pour le sentiment. On pourra bien lire une fois ce livre, en deux mois, — je l'ai fait, — on ne le relira pas. Au reste, c'est un tout complet, avec le scalpel, le tablier et la boîte aux bonbons pharmaceutiques. Je n'ai jamais eu de goût pour ces produits douteux où le sucre masque une trahison.

Puisque j'ai parlé de masque, laissez-moi vous rappeler un souvenir. Il y a de cela quelques années, — c'était un jour de folie populaire, le mardi gras, — je me promenais, à Nantes, sur la Fosse, alors splendide allée ombragée d'ormes séculaires, aujourd'hui, grâce à cette voie de progrès où nous courons, transformée en *railway* poudreux. La foule était serrée et les masques fourmillaient en son sein ; il en sortait de partout : C'était à qui sauterait, danserait, cabriolerait ; on sifflait, on battait du tambour d'un air guerrier, on soupirait sentimentalement sur une flûte ou sur un violon ; celui-ci criait à tue-tête une réclame, celui-là voulait vous serrer dans ses bras, et cet autre vous faisait les cornes ; les bons mots volaient de bouche en bouche, — j'allais dire de bec en bec, — et le soleil éclairait et réchauffait d'un gai rayon cette joie de la cité, satire vivante de nos mœurs hypocrites. J'aime cette vive allure et cet esprit gaulois qui se montre sans poudre, brille sans fard, s'ignore et ne s'admire pas ; hâtons-nous d'en jouir, et, comme un fin gourmet déguste lentement, et avec un certain respect, le vieux vin qu'on ne trouvera plus bientôt dans le commerce, recueillons avec soin et savourons ce produit de l'ancien sol français, cette franche gaieté, que l'avenir ne paraît pas devoir nous rendre.

Il y avait, au milieu de cette foule, un pauvre homme qui ne semblait pas s'amuser ; il avait voulu faire de l'effet, — ce mal à la mode, — et, pour cela, il s'était affublé d'une vieille figure simulant la jeunesse, d'une vieille perruque blonde et bouclée, d'un vieux maillot indécis et maculé, de vieilles ailes arrachées à un volatile de basse-cour, d'un carquois de carton jadis doré, et il posait en *Amour*. — Mais sa démarche était si lente sa tête si penchée, il était si embarrassé de son personnage, qu'on sentait une nature usée et sans ressort, incapable de répondre à la pensée qu'il avait eue. — Jamais je n'ai vu de ma vie masque plus triste et *Amour* plus ennuyeux. Eh bien ! vous l'avouerez, la pensée de ce pauvre homme ne m'a pas quitté, tandis que je feuilletais l'œuvre du nouvel apôtre de la Déesse Nature, et tous les aphorismes du prophète se présentaient à moi sous la forme, qui du masque, qui de la perruque, qui du carquois, qui des ailerons de ce carnavalesque *Amour*. C'était une obsession véritable ; cela devenait une maladie !... C'est qu'on ne joue pas avec l'amour ! c'est surtout qu'il ne suffit pas d'une intention droite, je le veux bien, pour aborder ce point ; il faut de plus la science, non pas cette science

humaine, livrée à toutes les incertitudes de notre raison et aux divagations de notre imaginative, mais la science divine qui jaillit et s'illumine des rayons de l'éternelle Sagesse. Avec l'une la solution est toute simple et toute céleste, elle élève l'homme; avec l'autre, elle est ridicule et souvent abjecte.

Et maintenant laissons parler l'auteur : « Jeune homme, lis bien ceci tout seul, et non avec cet étourdi de camarade que je vois derrière toi, qui lit par dessus ton épaule. Si tu lis seul, tu liras bien, tu sentiras ton cœur. Et la sainteté de la nature te touchera.

« Ceci, c'est de la religion, de la pure, de la vraie. Si tu trouvais ceci un amusement, un sujet de plaisanteries... j'aimerais autant que tu rires à la mort de ta mère. » — Que vous en semble? L'auteur ne paraît surtout préoccupé des rires de ses lecteurs. Aurait-il donc conscience de l'effet qu'il doit produire? Je ne sais, mais assurément ce n'est pas l'imprécation tragique qui termine ce morceau qui peut glacer le sourire sur les lèvres. — Vraiment, ce masque était fort triste!

Continuons : « Livre quatrième, chapitre VII, *Une rose pour directeur*.

« Ne la cueillez pas, madame. Elle deviendrait muette. Hors du sein de la nature, elle sécherait sur le vôtre, vous ayant seulement enivrée et troublée de ses parfums. Penchez-vous et écoutez. Voici ce qu'elle vous dit :

« Vous allez et vous venez; vous fûtes créée mobile; moi, je reste sur ma tige. Vous m'admirez dans mon calme, dans ma royauté de rose. Telle je suis, parce que je me tiens fidèle à mes harmonies.

« Je ne suis pas un joujou à mettre dans les cheveux. Je suis une créature sérieuse, une puissante énergie de vie, œuvre et ouvrière à la fois, pour accomplir un mystère. Mon moment est court, j'ai hâte d'assurer une grande chose, la durée d'une race divine, l'immortalité de la rose. Et voilà comment, madame, je suis une rose de Dieu.

« J'ai ma tige, et j'y reste forte. Dispensez-moi de l'honneur de mourir sur votre sein. Laissez-moi pure et féconde... Et soyez-le, comme moi!

— « Oh! que tu as bien parlé! que je voudrais te ressembler! être aussi une rose de Dieu!... »

« Mais, ma rose, en conscience, es-tu donc d'avis que j'avoue?... etc... »

Laissons ce frais dialogue; aussi bien la dame à la rose aborde un point délicat; je ne doute pas, quant à moi, qu'elle n'en sorte à son honneur, car si le directeur est par trop exigeant, elle pourra souffler dessus, et bien malheureuse elle sera, s'il n'est sur le rosier d'autres roses moins sévères!... En tout cas les camélias s'acclimatent. — Ce masque avait une perruque blonde!

Que voulez-vous? c'est un malheur, mais il est un fait que l'auteur constate et révèle, et auquel toutes les roses directeurs ne pourront rien: l'homme n'est plus harmonique quand il vieillit, et le mari a baissé!...

Voilà pourquoi il fera bien « d'émigrer de bas en haut, et de la nuit dans la lumière. La petite femme, trop exposée au comptoir, et légère par situation plus que de volonté, peut travailler très-bien en chambre au quatrième étage, d'où elle verra verdoyer les collines et le coteau de Fourvières, ou, mieux encore, une échappée des Alpes, qui relèveront, purifieront son cœur.»

Très-bien, mais si, par hasard, ce cœur ne se purifiait pas à ce quatrième, et que le cinquième vint à manquer? Que ferait-elle? Bah! mon masque... je veux dire l'Amour a des ailes et la mansarde une fenêtre... Mais si la *petite femme* se tue? — Eh bien! la science y gagnera... « La femme était une énigme. On pouvait éternellement en jaser, et dire le pour et le contre. Quelqu'un, entre ces discoureurs, s'est avancé et a tranché le débat: Quelqu'un qui en sait beaucoup, la sœur de l'Amour: la Mort.

« Notez qu'il fallait ici (pour saisir la vie tiède encore) la mort sous sa forme rapide, cruelle, la mort violente. C'est elle surtout qui nous enseigne. Les suppliciés ont révélé le mystère de la digestion. Et les femmes suicidées celui de l'amour... »

Voilà, je vous l'ai dit, le point de vue de l'auteur!!! Franchement j'aime mieux celui de l'Eglise et les enseignements de mon curé!

La femme est tuée, enterrée, rien de mieux, n'en parlons plus; mais le mari? Ce pauvre mari, qui n'est plus *harmonique* grâce au travail et à la vieillesse, et qui, nous le savons, A BAISSE, mais qui a un cœur cependant, qu'en ferons-nous? Il avait pris tant de peine à *sculpter* sa femme et à se sculpter lui-même! Il lui faut bien une consolation! Lisez cette recette:

« Un médecin de province, que je ne connaissais pas, m'écrivit un jour, qu'il vient de perdre sa fiancée qu'il devait épouser dans huit jours, et qu'il est désespéré. » Il ne voulait rien, ne demandait rien, sinon de dire à un homme, à qui il croyait du cœur, « qu'il était désespéré! »

« Que répondre, que dire à cela? quels discours, hélas! trouver, quelle consolation pour une si terrible aventure? Je voulus pourtant lui écrire sur le champ, et je m'y mis de mon mieux. Au milieu de ce travail, que je sentais trop inutile, m'interrompant pour relire une fois sa lettre, j'y sentis une telle force d'inconsolable douleur, que la plume m'échappa... car ce n'était pas une lettre, c'était la chose elle-même, trop naïve et trop cruelle; je vis la scène tout entière. Et mon papier se mouilla, et ma lettre s'effaça. Mais telle quelle, illisible comme elle était, je la cachetai, et telle je la lui envoyai. »

Et vous avouerez avec moi que si ce monsieur ne s'est pas consolé, c'est qu'il était bien obstiné dans sa douleur!...

Cependant cette historiette me semble porter avec elle son enseignement. Ce pauvre homme avait mis *tout* son être dans cette jeune femme, hélas! si promptement enlevée à son amour; en la perdant il perd tout, il n'a plus rien, et il ne demande rien! M. Michelet sent également que, ce

corps mort, il ne reste plus rien; aussi n'a-t-il rien à donner; il noircit du papier, mais c'est pour dire... rien; l'ami ouvre la lettre et n'y voit... rien; et au fond de tout ce mouvement, il n'y a jamais... rien! Vraiment c'est une *terrible aventure*, d'autant plus terrible que moi, qui veux trouver quelque chose au fond de tout, je ne me sens nullement attiré vers ce néant et que je me rejette avec une nouvelle ardeur vers les dires de mon vieux *Credo*: — la Résurrection des morts, et la Communion des Saints. A mon sens, cela vaut beaucoup mieux que... rien!

Tel est le livre que Paris nous adresse et nous recommande. Certaine presse nous le vante comme une œuvre de choix; j'y ai puisé ce que j'ai pu, mais non pas aux endroits les plus défectueux, n'ayant point voulu faire de ce travail une satire. — Je l'ai dit et je le répète, il est friste de voir un réel talent *barbariser*, pour me servir de son propre mot, à ce point son style, et rendre son intelligence *capace* de tant d'erreurs; mais il est aussi de notre devoir de répudier cette littérature. Assez d'autres battent des mains dans cette Cour des Miracles où tous les masques de notre époque cabriolent, étalent gaiement au soleil leurs souquenilles, et boivent et mangent de leurs petites industries. Nous ne sommes point gens de la Bohême et n'avons nulle envie de trouver place en cet omnibus.

Où donc s'en va cette lourde et bruyante machine? Aux grandes destinées qui nous attendent! aux progrès indéfinis de l'homme! au triomphe des idées modernes! à la religion de l'avenir, qui est la liberté et la fraternité des peuples, l'expansion et le règne de la raison humaine!...

J'entends bien qu'on me le crie de toutes parts, mais révélateurs et libérateurs sont cochers auxquels je me fie peu; il me semble que nous allons un train d'enfer... *Les morts vont vite!* Ne serions-nous pas de retour au point d'où la triste humanité partit, il y a tantôt dix-huit cents ans, pour commencer sa marche ascensionnelle, le flambeau de la foi en main? Hélas! je retrouve partout le vieux paganisme: dans notre éducation, dans nos mœurs, dans nos lois, dans notre philosophie, dans nos arts, dans notre littérature... Gare à la barbarie! Elle nous envahit!

Suis-je donc pessimiste à ce point? Ce n'est pas moi seul, c'est M. Michelet lui-même qui le constate; il s'en effraie à bon droit; voilà ce qui l'a conduit à écrire son livre, et c'en est la pensée bonne, et l'excuse à laquelle il a droit.

Mais qui nous sauvera? M. Michelet répond: l'amour! Et nous disons avec lui: l'amour! l'amour à déjà sauvé le monde; mais nous ajoutons: Cet amour sauveur et civilisateur n'est pas le vôtre; il vient du ciel et il y est qui nous appelle et nous attend, tandis que l'autre « git immense et obscur sous les profondeurs de la vie humaine. »

M. Michelet a éteint son flambeau!

Louis DE KERJEAN.

## LE CORRESPONDANT

mensuel, politique, religieux et littéraire, paraissant à chaque mois (chez Douniol, rue de Tournon, 29), — son numéro du 25 Février 1859, les articles suivants:

I. L'Unité italienne, par M. de Falloux. — II. L'esclavage et la République, par M. Auguste Cochin. — III. D'un mouvement en France, par M. l'abbé Meignan. — IV. L'amour dans l'histoire, par M. G. Coulurier. — V. Julien l'apôtre, par M. de Broglie. — VI. Les Minnesinger du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup>, par M. Oct. d'Assailly. — VII. L'archéologie à Rome: les fouilles de 1858, par M. Ch. Lenormant. — VIII. Mélanges: La République en 1860, par M. P. de Bourgoing. — IX. Chronique

REVUE DES FAMILLES. — Revue universelle, sous la direction de M. de Falloux. — On s'abonne à Paris, chez Jacques Lecoffre, rue de Vieux-Colombier, 29, et chez tous les libraires des départements. — Un an, 40 fr., six mois, 6 fr.

## PUBLICATIONS BRETONNES ET VENDEËNNES.

REVUE DES FAMILLES BRETONNES. — RÉCITS BRETONS, par M. de Falloux. Un vol. in-12, chez L. Prud'homme, à Saint-Brieuc. — La Revue en rendra compte prochainement.

REVUE STATISTIQUE, HISTORIQUE ET ADMINISTRATIVE DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN, par M. Alf. Lallemand. — 7<sup>e</sup> année. — Chez Galles, imp.-lib. Un vol. in-18, prix: 4 fr. 25.

REVUE DES COTES DU NORD, publié par une société d'écrivains bretons. — 24<sup>e</sup> année. — 1859. Nouvelle série. — Tome IX. — Chez L. Prud'homme, et chez tous les libraires du département.

ÉTUDES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES SUR LA BRETAGNE, par M. A. de Barthélémy. III. Une brochure in-8<sup>o</sup>. — Cette brochure termine la 4<sup>e</sup> série des *Mélanges*. Une nouvelle série est commencée. Cette publication étant faite à un nombre d'exemplaires restreint, les personnes qui désireront l'avoir voudront bien adresser, franc de port, à MM. Guyon frères, éditeurs, rue de la Harpe, à Saint-Brieuc.

ÉLÉMENTAIRE D'HORTICULTURE, à l'usage des écoles, par M. Sauvaget, instituteur, d'après les notes de M. Bonjean. Un vol. in-18. Il sera adressé aux personnes qui enverront leurs adresses par lettre recommandée à M. Vincent Forest, imprimeur, place du Commerce, à Nantes.

ART CHRÉTIEN PRIMITIF. — LE CHRIST TRIOMPHANT ET LE DON DE DIEU, étude sur une série de nombreux monuments des premiers siècles, par M. *Henri Grimouard de Saint-Laurent*. Une brochure in-8° avec gravures, chez Pringuet et chez Douniol, à Paris. — Prix : 2 fr.

SOUVENIRS ET NOUVELLES, par M. *Hippolyte Violeau*, 2 vol. in-18, chez Amb. Bray, à Paris, rue des Saints-Pères, 66. — La Revue en rendra compte.

ROME CHRÉTIENNE, OU TABLEAU HISTORIQUE DES SOUVENIRS ET DES MONUMENTS CHRÉTIENS DE ROME, 2<sup>e</sup> édition, soigneusement revue et comprenant le récit de la dernière révolution romaine, par M. *Eugène de la Gournerie*. — A Paris, chez Ambroise Bray, rue des St-Pères, 66. — A Nantes, chez Mazeau et Poirier-Legros.

Les VENDÉENS, poèmes, 2<sup>e</sup> édition, par M. *Emile Grimaud*. 1 vol. petit in-18 (format de la collection Hetzel); prix : 4 fr., chez les principaux libraires de Nantes et de la Vendée.

### CONDITIONS D'ABONNEMENT.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* paraît du 15 au 20 de chaque mois, par livraisons de 80 pages au moins, format in-8°.

#### PRIX DE L'ABONNEMENT

Par la Poste... 15 fr. par an. || Pour Nantes... 12 fr. par an.

#### ON SOUSCRIT CHEZ

|              |                                                                                                                                                                                                         |              |                               |
|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------------------------|
| A Nantes ..  | Au bureau de la Revue,<br>place du Commerce, 4.<br>J. FOREST AÎNÉ, rue<br>J.-J. Rousseau.<br>MAZEAU, rue de l'Évêché.<br>POIRIER-LEGROS, rue<br>d'Orléans.<br>M <sup>lle</sup> MEURET, rue de l'Évêché. | A Napoléon.. | PERROT.                       |
| A Paris....  | DUMOULIN, libraire, quai<br>des Grands-Augustins, 43.                                                                                                                                                   | A Brest..... | ALLEGUEN.<br>LEFOURNIER.      |
| A Rennes..   | VERDIER.<br>GANCHE.<br>FOUGERAY.                                                                                                                                                                        | A Quimperlé. | GUFFANTIG-BRETON.             |
| A Vannes..   | LAFOLYE, successeur de<br>LAMARZELLE.<br>GALLES.                                                                                                                                                        | A Angers...  | COSNIER et LACHÈSE.           |
| A St-Brieuc. | PRUD'HOMME.                                                                                                                                                                                             | A Lorient... | CHARLES.                      |
| A Quimper.   | JACOB.                                                                                                                                                                                                  | A Fontenay.  | NAIRIÈRE-FONTAINE.<br>FILLON. |
|              |                                                                                                                                                                                                         | A Luçon....  | BIDEAUX.                      |
|              |                                                                                                                                                                                                         | A Vitré..... | BELQUIN.                      |
|              |                                                                                                                                                                                                         | A Morlaix... | LE LEDAN.                     |
|              |                                                                                                                                                                                                         | A Lannion..  | LE GOFFIC.                    |
|              |                                                                                                                                                                                                         | A Dinan....  | HUART.                        |
|              |                                                                                                                                                                                                         | A Redon....  | DUBOIS.                       |
|              |                                                                                                                                                                                                         | A St-Malo... | CONI-BEAUCAIRE.               |
|              |                                                                                                                                                                                                         | A Tréguier.. | LE FLEM.                      |
|              |                                                                                                                                                                                                         | A Pontivy... | LE GALL.                      |
|              |                                                                                                                                                                                                         | A Fougères.. | BREHIER.                      |

On peut aussi s'abonner directement en envoyant un mandat de quinze francs sur la Poste à M. EMILE GRIMAUD, secrétaire de la Rédaction, au bureau de la Revue, place du Commerce, 4, à Nantes.